



Un bras droit pour Dutoit

Depuis hier, l'Orchestre symphonique de Montréal a un nouvel administrateur de la musique, M. Frank Dans (ci-contre). Il travaillera en étroite collaboration avec le directeur artistique Charles Dutoit. Son prédécesseur, M. Zarin Mehta, cumulait cette fonction à la gestion musicale jusqu'à son départ en juin dernier. Page B-3

Les pièges des concours

Les concours d'architectures encouragent-ils la créativité ou, au contraire, sont-ils sources de médiocrité ? Ils comportent en tout cas des pièges et à un prix qui n'est pas négligeable comme en font foi deux récents concours à Montréal. Page B-5

Renforcer les régions au Canada

Témoignant devant la Commission Bélanger-Campeau, le chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien, a fait un plaidoyer en faveur d'un Sénat élu qui veillerait à la défense des intérêts des régions. La Chambre haute disposerait également du pouvoir d'imposer un veto suspensif. Page B-8

Duel de technologies

Michelle Normoyle expose des travaux photographiques d'une rare intensité pour son premier solo à Montréal. Pierre Fournier explique d'une façon dérisoire ses cinq oeuvres cinétiques : « L'esprit n'est que la bêtise en mouvement » (ci-contre). Ces oeuvres sont en montre à la galerie Optica. Page B-3



ENVIRONNEMENT

Les perles naturelles sacrifiées

Louis-Gilles Francoeur

LA PLANIFICATION territoriale, telle qu'amorcée par les municipalités régionales de comté (MRC) via le long processus des schémas d'aménagement, ne constitue plus pour les environnementalistes une protection même minimale pour les ressources naturelles. Québec doit désormais penser à réglementer pour enrayer cette dévastation du milieu naturel que chacun peut constater chaque jour.

Le Québec n'a pas une longue tradition en matière de protection des perles de son territoire. La Loi sur l'aménagement du territoire n'a pas quinze ans. Auparavant, on protégeait les parcs et on créait des réserves fauniques. C'était à peu près tout. Depuis, les parcs et les réserves ont fondu comme glace au soleil. On a reculé leurs frontières au profit des pourvoyeurs ou des zones d'exploitation contrôlées. On discute maintenant le plus sérieusement du monde de coupe à blanc dans ces territoires sensés soustraits au développement. Dans le parc des Îles de Boucherville, Québec cédait, il y a deux ans, une partie du patrimoine à un promoteur privé pour en faire un golf. Et voilà que le mouvement Desjardins et la Caisse de dépôt flairent l'aubaine et veulent transformer le reste de l'île en une nouvelle Île-des-Sœurs où le béton est devenu l'écosystème le plus stable!

Tout récemment, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) cédait une portion d'un autre parc provincial, celui d'Okla, pour construire les bassins de décontamination de la future usine de traitement des eaux usées de cette ville.

Comme l'exemple vient de haut, on voit maintenant des villes mettre aux enchères des parties parfois substantielles des parcs régionaux difficilement constitués au gré des ans.

« Tout pour les condos et les golfs », explique Denise Proulx, du Centre local d'écologie (CLE) des Basses Laurentides.

Ce groupe environnemental régional a dénombré entre les Laurentides et le lac des Deux Montagnes pas moins de 22 projets de golf, une manière moins environnementale de se mettre au... « vert ».

Le Parc du Domaine vert, près de Mirabel, explique la porte-parole du CLE, est en voie d'être cédé aux développeurs après avoir été créé comme patrimoine régional. On veut y construire un 36 trous! « C'est comme si on protégeait des espaces pour faire monter leur valeur: c'est plus rentable de les raser par la suite », dit-elle avec cynisme.

Même chose, ajoute Mme Proulx, pour le Parc de la rivière du Nord, pour lequel Québec a donné 1 million \$, il y a dix ans. Les deux-tiers de ce territoire seraient aussi menacés par les scies mécaniques, selon la représentante du CLE. D'ici quelques années, il ne devrait plus rester du parc qu'une petite bande riveraine et, derrière, une toute nouvelle forêt... de condos!

À Saint-André, ajoute Mme Proulx, le parc du Long-Sault subit lui aussi les assauts des promoteurs, qui attirent les « condommateurs » comme des mouches avec un autre golf.

« Tous nos parcs régionaux sont menacés ainsi que les boisés et les principales plaines d'inondation. La protection des schémas d'aménagement est un leurre. Les joyaux de notre environnement vont être systématiquement détruits d'ici dix ans et rien, ni au niveau régional, ne peut les entraver juridiquement ou par effet de volonté politique. Par tout, c'est paré. S'il reste une der-
Voir page B-2 : Perles

Titid, le prêtre-président, croit que les Haïtiens pourront étonner le monde

François Brousseau

APRÈS BAL, tanbou lou. « Après la danse, le tambour est lourd. » C'est en citant un vieux proverbe créole que l'ambassadeur américain à Port-au-Prince, Alvin Adams, lançait il y a quelques semaines une sorte d'avertissement feutré aux Haïtiens.

Familialement surnommé Bourik Chargé par une population locale qui apprécie ses talents linguistiques, M. Adams voulait ainsi rappeler aux Haïtiens enthousiasmés par la grande fête des élections libres, que la réalité resterait toujours aussi pesante le jour d'après, même si un nouveau héros des masses accédait enfin, d'une façon pacifique, à la magistrature suprême.

« Men anpil chay pa lou » (« Avec beaucoup de mains, le char n'est pas lourd »), répliquait aussitôt, du tac au tac, le père Jean-Bertrand Aristide, héros des bidonvilles de Port-au-Prince, aujourd'hui plébiscité par les urnes, grand lettré qui ne donne pas sa place en matière de citations de proverbes ou de passages bibliques.

On ne saurait mieux résumer la situation haïtienne que Bourik Chargé et « Titid » ne l'ont fait dans ce court échange au fleuret. Des élections ont eu lieu dimanche et se sont soldées, malgré quelques bavures, par un incontestable succès salué par les observateurs étrangers. Le fait est en lui-même remarquable: il justifie l'enthousiasme et l'émotion manifestés dans les rues de Port-au-Prince et ailleurs.

Mais c'est un pays meurtri, exsangue, desséché au sens physique du terme — avec 9 % de terres couvertes d'arbres contre 90 % à l'époque de Christophe Colomb, et 35 % encore il y a 40 ans, un désastre écologique pire que l'Afrique — que le président Aristide prendra en mains le 7 février prochain, jour prévu de l'investiture officielle.

« Le jour de mon investiture, lorsque la proclamation officielle sera faite, c'est le peuple lui-même qui deviendra acteur de son histoire », déclarait au DEVOIR le président élu d'Haïti, quelques jours avant son triomphe. « Le peuple est au pou-
Voir page B-2 : Titid

voir », chantaient hier les habitants des bidonvilles, transportés d'allégresse.

Air connu, formule populiste et unanime, qui pourrait ressembler à celles que répètent tous les politiciens du monde quand ils arrivent au pouvoir.

Mais Aristide pense vraiment qu'une rupture morale, claire et nette, avec l'ancien régime était un préalable absolu à tout redémarrage dans ce pays détruit, et qu'il est, lui, le seul à pouvoir l'incarner sans détour. À cette condition, et à cette condition seulement, pense « Titid », les Haïtiens sont prêts à se retrousser les manches, à mettre la main à la pâte et à étonner le monde.

Le principal adversaire d'Aristide, le candidat malheureux Marc Bazin, haut fonctionnaire international branché sur Washington et favori non déclaré de Bourik Chargé, pensait au moins se consoler avec la victoire de son Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (ANDP) à l'assemblée des députés et au Sénat. Mais il semble que même avec des candidats dans seulement la moitié des circonscriptions, les « listes Aristide » aient tout balayé, conquérant donc de justesse la majorité absolue! « L'Opération Lavalas » (Opération avalanche) n'aura jamais si bien porté son nom.

M. Bazin, avec son allié socialiste Serge Gilles — lui-même branché sur Paris et notamment sur Michel Rocard — incarnait la « filière internationale » et le canal de l'aide économique étrangère. Il a promis \$1,2 milliard d'aide économique américaine s'il était élu. Mais les Haïtiens ont préféré le prophète au technocrate, la radicalité anti-macoute aux promesses financières, le fils du peuple au jet-setter compétent.

« Redonnez aux Haïtiens la sécurité publique, soustrayez-les à la terreur des zenglendos (voyous des rues), montrez-leur que la Justice existe, que les criminels seront arrêtés et jugés, et ils se mettront au travail et feront eux-mêmes redémarrer l'économie », avait souligné au DEVOIR le prêtre bientôt président, dont les maîtres-mots, élevés ces dernières semaines au rang de



Jean-Bertrand Aristide saura-t-il répondre aux immenses attentes du peuple haïtien ? PHOTO FRANÇOIS BROUSSEAU

L'irrésistible Mario

La vague des jeux vidéo continue de faire rage

GUY PAQUIN

« MARIO !, Mario ! », clament des milliers d'adolescents dans la publicité télévisée du best-seller Nintendo. Ils ne sont pas les seuls à chanter les louanges de leur héros. Les Mario, Bonk et autres sauveurs de jeunes filles éplorées prisonnières des monstres et dragons qui peuplent les écrans des jeux vidéo sont au tout premier rang des jouets les plus populaires auprès des jeunes. L'engouement pour ces jeux d'adresse électroniques, loin de se démentir, se confirme avec l'arrivée d'une nouvelle génération de jeux dont le processeur graphique a 16 bits au lieu des 8 de la génération précédente. Les fabricants ne prennent pas grand risque à offrir un produit plus performant. La vague, la folie des jeux vidéo justifie amplement ce risque bien calculé. Qu'on en juge : Nintendo a vendu 100 000 exemplaires de Super Mario 2, 80 000 copies de Super Mario 3, 60 000 d'Adventure of Link au Canada en 1990. Quant à docteur Mario, lancé depuis seulement deux semaines, il a déjà pénétré 81 000 foyers canadiens, dont 25 % au Québec, d'après les représentants de la compagnie Mattel, distributeur national de Nintendo.

La nouvelle vague des 16 bits se porte aussi très bien. Turbografic 16 fait un malheur avec Bonk, le nabot néanderthalien qui se sert littéralement de sa tête pour se défendre. Depuis avril dernier, les Américains ont acheté 100 000 Bonks à 450 \$ US l'unité. De quoi donner à Bonk une migraine préhistorique qui lui durera jusqu'à nos jours.

Les études faites par l'Association des consommateurs du Québec confirment les chiffres des vendeurs. Les jeux vidéo sont de loin les préférés des jeunes entre 8 et 15 ans. La taille et la stabilité du marché font que plusieurs compagnies, les Nintendo, Sega, Genesis et Turbografic

16 et autres, s'y côtoient sans vraiment se nuire. Nintendo ne craint même pas de se concurrencer elle-même avec ses 200 jeux différents sur le marché. Il y a fort à parier que les marchands de jouets, d'appareils électroniques, les grandes surfaces et les clubs vidéo qui les distribuent font encore des affaires d'or à Noël.

Les parents, eux, en plus de voir leurs enfants disparaître dans les trances hypnotiques et nerveuses propres aux heavy users, verront aussi leurs sous disparaître, happés par les honoraires du Docteur Mario. La cassette du dernier-né Nintendo se vend environ 60 \$. Moins cher que Super Mario 3 qui coûte 80 \$ à introduire dans le bas de Noël. Le jeu de simulation de conduite auto Victory Run vaut 50 \$, ce qui le place dans le bas de gamme puisque les jeux les moins chers faits par Turbografic 16 coûtent 45 \$ et les plus chers 95 \$.

On se dira que de nos jours, amuser ses enfants pendant des heures
Voir page B-2 : Jeux



Selon l'Association des consommateurs, Nintendo et Sega offrent le meilleur rapport qualité-prix. PHOTO JACQUES NADEAU

Un été, un enfant

LES DROITS D'AUTEURS SONT VERSÉS À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

SOUS LA DIRECTION DE PAUL-ANDRÉ COMEAU

FRANCINE D'AMOUR
JEAN ÉTHIER-BLAIS
ALAIN PONTAUT
ARLETTE COUSTURE
GILLES ARCHAMBAULT
JEAN O'NEIL

GUY BOULIZON
ROBERT LÉVESQUE
DANY LAFERRIÈRE
YVES BEAUCHEMIN
PAUL-ANDRÉ COMEAU

QUÉBEC/AMÉRIQUE - LE DEVOIR

Un été, un enfant



174 PAGES / 16,95\$

Le machisme à télécommandes

À PREMIÈRE vue, le raisonnement semble inattaquable : les meilleurs jeux sont ceux avec lesquels l'enfant joue le plus volontiers, or les jeux vidéo sont les plus populaires auprès des enfants, donc les jeux vidéo sont les meilleurs. Pourtant, ces jeux ne sont pas sans soulever plusieurs questions chez nombre de parents. Mon enfant délaissera-t-il ses travaux scolaires pour s'y adonner ? Ces jeux vont-ils le conduire directement à passer ses journées dans les arcades électroniques ? Ces jeux ont-ils quelque valeur éducative ?

Michel Carboneau, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, spécialiste des jeux, affirme que les jeux vidéo développent à coup sûr la coordination oculo-manuelle et enseignent à l'enfant à maîtriser le stress en l'amenant à prendre quantité de décisions rapides qui mettent toutes en jeu l'issue de la partie.

Mais M. Carboneau estime d'autre part que, comme la télévision et d'autres activités préprogrammées, la pratique de ces jeux peut devenir une habitude développant la dépendance. « Il y a un pur plaisir de la compulsion, de la répétition. La manie procure une évasion assurée. C'est son seul bénéfice, car, pour le reste, on y perd conscience de soi, des autres, de la réalité. »

Tous les enfants n'étant pas des obsessionnels en puissance, M. Carboneau suggère aux parents qui se demandent quel est l'effet des jeux vidéo sur leur progéniture de jouer avec eux. « Comment se sent l'enfant quand il joue ? Est-il attentif et concentré ou tendu, agressif, au bord de la crise de nerfs ? Comment encaisse-t-il ses erreurs et sa frustration ? Que pense-t-il des situations et des valeurs présentées ? Parlez-en avec eux pendant que vous jouez ? »

M. Carboneau recommande aussi une politique de gestion des jeux vidéo. Quelques règles simples feront l'affaire : pas de jeux vidéo tant que les devoirs ne sont pas faits, pas de jeux vidéo passés telle heure, pas plus de tant d'heures par jour, etc. « Faites comme avec la télé. Encadrez et choisissez. Je sais que pour pas mal de parents, ça semble dé-



passé de le faire, mais c'est la bonne manière. »

Guylaine Bergeron, de l'Association des consommateurs du Québec, endosse cette politique mais l'assortit d'une réticence supplémentaire concernant les valeurs véhiculées par la plupart des jeux vidéo. « Il s'agit presque toujours du personnage masculin, le héros, qui doit délivrer la princesse. Le rôle actif aux garçons, le rôle passif aux filles. Et il y a plus grossier encore. Au *Baseball Star* de Nintendo, on a eu la louable idée d'introduire quelques joueuses. Quand un frappeur se fait atteindre par la balle, il se contente de tomber. Si c'est une joueuse, elle pleurniche. À ce que je sache, les filles qui jouent à la balle dans les parcs de la ville sont plus *tough* que ça. »

Violents et sexistes, les jeux vidéo ont besoin d'un peu d'encadrement. Histoire d'éviter que votre petit Super Mario, à l'instar de son héros, ne se mette à lancer des pierres à ceux qui le contrarient.

◆ Jeux

pour moins de 100 \$, c'est une aubaine. Mais la cassette n'est pas tout. Chaque compagnie fabrique une console de commandes, rendue habilement incompatible avec les cassettes des concurrents. On paiera autour de 130 \$ pour les consoles Nintendo et Sega et de 200 \$ à 250 \$ pour une console TurboGraphic 16. Mise en garde de Mme Guylaine Bergeron, de l'Association des consommateurs du Québec, les consoles TurboGraphic ne comportent qu'une commande et un seul enfant ne peut y jouer à la fois. Si vous avez plus d'un enrégé des jeux vidéo à la maison ou si votre enfant n'est pas complètement fermé à l'idée de jouer avec d'autres, vous devrez acheter un adaptateur et une seconde commande. De plus, le fil de la commande TurboGraphic, toujours selon Mme Bergeron, est trop court et il oblige l'utilisateur à se coller le nez sur l'écran pour jouer.

D'après Mme Bergeron, Nintendo et Sega offrent le meilleur rapport qualité-prix. Les consoles sont robustes, bien conçues et la gamme des cassettes est très large. Genesis vient ensuite et TurboGraphic 16 ferme la marche avec une console très chère et un choix de jeux assez restreint. Pour les yuppies et autres m'as-tu-vu, rien ne vaut la console à commandes de disques compacts TurboGraphic 16 à 700 \$ l'unité. La résolution à l'écran est unique et les personnages s'agitent en 512 couleurs.

Pour Mme Bergeron toujours, la palme du meilleur jeu vidéo conventionnel revient à TurboGraphic 16 pour le jeu *Victory Run*, décrit comme réaliste à souhait, non violent, très attrayant et d'un très beau graphisme. Dans le genre peu recommandable, *Snapshot*, fabriqué par Sega présente une partie de hockey vidéo où éclatent sporadiquement des bagarres. L'enfant utilise sa commande pour déclencher les coups de poing. Le joueur qui a donné le moins de coups est envoyé au banc des pénalités. L'Association des consommateurs du Québec ne raffole pas des valeurs inculquées de cette manière à l'enfant.

Enfin, on peut acheter des consoles de jeu portatives. Nintendo vend la sienne sous le nom de *Game Boy*. (Et pourquoi pas *Game Girl* ? Enfin.) L'Association ne les recommande pas, pas plus que leur pendant TurboGraphic vendu pour 400 \$. Les écrans sont trop petits et très durs pour les yeux.



PHOTO JACQUES GRENIER

Abattage des arbres, remblayages, construction, parterres, asphalté, pesticides, engrais et... mangeoires d'oiseaux ! C'était déjà en 1985 l'histoire du Boisé Papineau (notre photo), à Laval, que la détermination des citoyens a quelque peu changé. Mais c'est l'histoire navrante de l'île-des-Soeurs, de plusieurs parcs régionaux des Basses-Laurentides, de l'île Charron, des boisés le long des autoroutes 640, de la montagne de Rigaud, du mont Pinacle. Des projets vendus comme des îles perdues dans la verdure !

BRAVO! 23 FOIS BRAVO!!!

Parmi tous les réseaux, Radio-Québec, la télévision des Québécois, a récolté le plus grand nombre de Prix Gémeaux.

Merci à nos artisans, artistes et partenaires.

★ Meilleure miniserie dramatique
Avec un grand A

★ Meilleure interprétation.
1^{er} rôle masculin, émission dramatique
Gaétan Labrèche (Avec un grand A - Michel et François)

★ Meilleure interprétation féminine dans un rôle de soutien, émission dramatique
Rita Lafontaine (Avec un grand A - Michel et François)

★ Meilleure série de variétés quotidienne
Beau et chaud

★ Meilleure réalisation, série humoristique ou de variétés
Pierre Duceppe, Micheline Guertin et Mario Rouleau (Beau et chaud)

★ Meilleur son d'ensemble, toutes catégories d'émissions de variétés ou des arts de la scène
Robert Vermette (Beau et chaud)

★ Meilleurs décors
Jacques Léveillé (Beau et chaud)

★ Meilleure interprétation masculine dans un rôle de soutien, émission, miniserie ou série dramatique
Claude Blanchard (Blue la magnifique)

★ Meilleure émission ou série jeunesse: variétés et/ou information
Le Club des 100 watts

★ Meilleure réalisation, émission ou miniserie jeunesse
André Caron, Louis Fraser, Michel Jacques, Jean-Pierre Morin et Micheline Rioux (Le Club des 100 watts)

★ Meilleur texte, émission ou série jeunesse
Manon Barbeau, Odette Bourdon, Sylvain Charbonneau, Denis Saint-Denis, François Dépatie et Yves Taschereau (Le Club des 100 watts)

★ Meilleur animateur, émission ou série jeunesse, variétés et/ou information
Marc-André Coallier (Le Club des 100 watts)

★ Meilleur son d'ensemble, toutes catégories d'émissions dramatiques ou documentaires
Jean Corriveau, André-Gilles Gagné et Hubert Macé des Gastines (La complainte du béluga)

★ Meilleur montage émission ou série documentaire
Jean Leclerc (Les fils du soleil)

★ Meilleure recherche, série de services ou magazine culturel
Richard Gohier (Lumières)

★ Meilleure dramatique
Les noces de papier

★ Meilleure réalisation, émission ou miniserie dramatique
Michel Braut (Les noces de papier)

★ Meilleur texte, émission ou miniserie dramatique
Jefferson Lewis (Les noces de papier)

★ Meilleur montage, toutes catégories d'émissions dramatiques
Jacques Gagné (Les noces de papier)

★ Meilleure direction photographique: films
Sylvain Braut (Les noces de papier)

★ Meilleure interprétation, 1^{er} rôle féminin, émission ou miniserie dramatique
Geneviève Bujold (Les noces de papier)

★ Meilleure animatrice, série d'information, services
Janette Bertrand

★ Prix du multiculturalisme
Passe-Partout



Radio Québec

C'est autre chose et c'est tant mieux.

◆ Perles

nière belle montagne montérégienne, le mont Pinacle, des promoteurs se pointent. Même chose pour le mont Rigaud que lorgnent d'autres promoteurs », ajoute Mme Proulx.

Tout le secteur du lac des Deux Montagnes et la rivière des Millelles sont en voie d'artificialisation galopante, dit-elle.

À Saint-Joseph du lac (entre Pointe-Calumet et Ste-Marthe), poursuit Mme Proulx, on veut construire un golf juste dans la plaine inondable même si les crues vont de façon régulière lessiver ces terrains bourrés d'engrais et de pesticides.

Le conseil municipal de Saint-Joseph serait intéressé par le projet. Selon Mme Proulx, il attend l'adoption du plan d'urbanisme - qui doit en principe consacrer la protection des plaines d'inondation et celle des bandes riveraines - pour donner plutôt le feu vert au promoteur !

Pendant ce temps, la région du grand Montréal tente de regagner le terrain perdu et de remettre la main sur ses rives. Le ministère de l'Environnement, qui possède sur l'île de Montréal, plus de 500 terrains refuse toujours de les céder à la CUM qui dépensera pourtant \$200 millions pour reverdir son territoire. Pas fort comme appui, pense-t-on notamment à Loisirs Ville.

Québec, jusqu'à il y a deux semaines, cédait sa bande riveraine pour

des prix symboliques aux propriétaires des lots installés juste derrière. Lorsqu'il cédait la propriété publique de la rive, le gouvernement n'exigeait même pas dans le bail le respect de sa politique de protection... Après avoir décrété un moratoire, il y a deux semaines, le ministère songe, soit à y faire respecter ses normes, soit à laisser la CUM aménager les rives publiques en vert pour diminuer son déficit en espaces verts.

Christian Simard, le directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), estime que Québec devrait conférer un statut de « patrimoine public » à toutes les berges de la province pour qu'on commence quelque part, un jour, à restaurer ce maillon fondamental pour la survie de l'écosystème aquatique. Mais dans une province qui n'a encore aucune norme de rejet pour les toxiques des entreprises riveraines du fleuve, la protection des rives, c'est loin, loin...

Québec, ajoute M. Simard, laisse maintenant des citoyens ou des villes déplacer la « ligne des hautes eaux », qui délimite la propriété publique de la propriété privée. Ainsi, plusieurs peuvent gruger sur le patrimoine public sans grand risque mais la norme est respectée. Sur la côte de Beauport, une municipalité a tenté de rogner même en 1990 plusieurs mètres d'une rive publique pour l'aménager. Une affaire à suivre, selon M. Simard, car Québec se serait déclaré

impuissant avec sa Loi de l'environnement...

Dans la Baie de Missisquoi, ajoute M. Simard, des municipalités veulent construire en zone inondable malgré les ententes fédérales-provinciales et les principes de la conservation. Québécois même ouvert la porte à une concession si Ottawa faisait le premier pas...

En réalité, conclut Christian Simard, les schémas d'aménagement du territoire ne procèdent pas d'une vision vraiment environnementale. Québec, dit-il, a remis aux gouvernements municipaux et régionaux la protection d'éléments fondamentaux de l'environnement, comme les plaines inondables, les boisés et les berges. En réalité, ce sont parfois les gouvernements les plus assoiffés de projets et les plus vulnérables devant les pressions des élites économiques.

Dans le domaine de l'environnement, plus encore que dans celui de la fiscalité, Québec s'est déchargé de ses responsabilités sur les édales municipaux et régionaux.

Selon Christian Simard, il aurait fallu d'entrée de jeu protéger par des règlements de portée universelle les plaines d'inondation, les grands boisés et les berges. Mais Québec aurait alors été obligé de faire respecter ses normes, ce qui ramène tout le monde à la question des investissements que le gouvernement provincial ne se décide pas à accorder à la protection de l'environnement.

◆ Titid

slogan, sont : justice, participation, transparence.

Cet homme à l'aspect si frêle, courte moustache, grosses lunettes et énorme montre électronique au poignet, n'a pourtant rien d'un tribun, d'un harangueur de foules. Sa voix est douce, presque chuchotante, son débit mesuré.

Fils de modestes paysans, il est né le 15 juillet 1953 dans une bourgade côtière du sud-ouest d'Haïti, Port-Salut, d'où est également originaire sa mère, qui vit actuellement à Miami. Son père est mort alors qu'il était bébé.

Recueilli chez les Salésiens, il fait ses études à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien (nord) avant d'accomplir son noviciat dans la République Dominicaine voisine, de 1975 à 1976. Il effectue ensuite un voyage d'études bibliques en Israël et en Grèce. Outre le créole et le français, le père Aristide parle couramment l'hébreu, l'anglais, l'espagnol et l'italien. Il comprend également l'allemand et le portugais.

Ordonné prêtre le 3 juillet 1982 à Port-au-Prince, il repart pour trois ans au Québec, jusqu'en 1985. Il obtient alors une maîtrise en théologie biblique à l'Université de Montréal. Le titre de son mémoire, complété en 1984 sous la direction du professeur Jean Duhaime : *Règne de Dieu et névrose dans la Bible*. À l'UdeM, Aristide a également complété un baccalauréat en psychologie, commencé en 1979 à Port-au-Prince.

Aristide a été l'objet de nombreux attentats. Le plus connu, qui en fera un mythe vivant aux quatre coins du pays, est sans conteste celui du 11 septembre 1988, lorsqu'une bande néo-dualiste armée de machettes fait irruption dans l'église Saint-Jean Bosco, au cœur de la capitale, où Aristide célèbre la messe. La foule fait bloc autour de son héros, lui servant de bouclier humain. Le prophète est indemne, mais le bilan est lourd : 13 morts et 70 blessés.

Les auteurs de ce massacre, une dizaine de *zenglendos* qui iront peu après s'en vanter à la télévision, seront tous sans exception lynchés par des foules en colère, dans les semaines suivantes. On reprochera par la suite au père Aristide de ne pas s'être dissocié clairement de cette justice sommaire. Ébranlé par ces événements, il se réfugie alors dans une mélancolie que ses adversaires politiques identifieront à de la névrose. Chose niée avec véhémence par le principal intéressé : « Comme Jésus, j'ai alors partagé la souffrance du peuple. »

Le Vatican et la hiérarchie catholique locale, exaspérés par ses sermons dénonçant les riches et « l'impérialisme américain », finissent, en décembre 1988, par exclure « Titid » de l'ordre des Salésiens, pour cause d'« incitation à la violence et à la lutte des classes ».

De lutte des classes, il n'est pourtant plus question aujourd'hui, dans les discours du père Aristide. Durant sa campagne électorale, il a courtisé les organisations patronales encore

existantes dans ce pays dévasté. Tout en s'affirmant inflexible sur la lutte sans merci au « mal macoute », il a dit du bien de « la bonne bourgeoisie dont nous avons besoin ». Il a affirmé avoir d'excellents rapports avec Bourik Chargé et les autres mandataires étrangers à Port-au-Prince.

Ses principaux conseillers sont des bourgeois et des intellectuels, souvent des ex-membres de la diaspora montréalaise rentrés en Haïti : George Anglade, ex-géographe à l'UdeM, a rédigé les manifestes électoraux de « l'Opération Lavalas » ; Renaud Bernardin, ex-chargé de cours à l'Université Laval et Paul Dejean, longtemps directeur du Bureau de la communauté chrétienne de Haïtiens de Montréal, sont d'influents personnalités qui pourraient entrer avec lui au Palais présidentiel, en février prochain.

Leur tâche sera énorme, écrasante : nettoyer, dégraisser une administration corrompue à l'os, sans provoquer de résistance violente ; libérer les populations paysannes des caciques locaux qui les rançonnent ; réaliser une véritable réforme agraire ; enrayer les processus écologiques qui font de plus en plus d'Haïti un désert invivable, redonner — et vite — espoir aux masses affamées des villes qui attendent mer et monde de leur Messie couronné.

Comme le disait l'ambassadeur Adams à son arrivée en Haïti, *Bourik Chajé pa canpe* : « Un âne chargé ne peut rester immobile... sous peine de s'effondrer. »

THÉÂTRE

Décès de Friedrich Dürrenmatt

Robert Lévesque

Il y a trois ans, il avait répondu sèchement à Jack Lang qu'il ne participerait pas à un forum sur la liberté et les droits de l'homme à Paris parce que la France ne lui semblait pas l'endroit idéal : Friedrich Dürrenmatt, qui vient de mourir à 69 ans, n'y est jamais allé avec le dos de la cuiller.

La satire la plus féroce du capitalisme et du libéralisme occidentaux a sous-tendu son théâtre de bout en bout, depuis *La Visite de la vieille dame* où une femme revenait dans un patelin, qu'elle achetait, de l'usine au magasin, pour installer et réussir sa vengeance envers un homme qui l'avait abandonné.

Avec Max Frisch, Dürrenmatt était, depuis la disparition de Bertolt Brecht en 1956, l'un des deux grands dramaturges de langue allemande. Il est mort d'une crise cardiaque, à Neuchâtel en Suisse.

Avec lui c'est l'approche et le ton des intrigues policières qui entrent en scène, et c'est là, quoique le théâtre est depuis *Oedipe-Roi* de Sophocle une manière de suspense, que Dürrenmatt va exceller. *Le mariage de monsieur Mississippi*, *Romulus le Grand*, et *La Visite de la vieille dame*, fables sur la culpabilité et la justice, qui peignaient le monde vu par un satiriste engagé, ont été jouées ici, il y a longtemps, du temps de « l'avant-garde » des années 50 et 60.

Au Théâtre du Nouveau Monde, en 1988, Yves Desgagnés avait magnifiquement mis en scène cette version acide et troublante de *Danse de mort* de Strindberg que Dürrenmatt, sous le titre de *Play Strindberg*, avait imaginé. Mais le TNM, hormis cette « variation » sur un thème de Strindberg, n'a pas



Françoise Faucher

encore produit une des grandes pièces de cet auteur suisse allemand. Robert Lepage, au Centre national des arts, venait tout juste, cet automne, de monter *La visite de la vieille dame* (avec Elizabeth Chouvaldzé) en guise de premier

spectacle de son directorat au théâtre français du CNA.

Si, au théâtre, Dürrenmatt a su manier un certain expressionnisme, dans un tissu politique solide (il est un véritable auteur de gauche), c'est au roman où, malgré une production peu nombreuse, il laisse des récits inoubliables. Il y a eu *La panne*, que le groupe Tess Imaginaire a adapté au théâtre (salle Calixa-Lavallée il y a sept ans), mais aussi *La fuite*, un roman policier aussi fort qu'un Simenon.

Né à Berne en 1921, Friedrich Dürrenmatt, à qui les Académiciens du Nobel ont parfois songé sans lui attribuer le fameux prix, avait débuté comme critique dramatique et vers la fin de sa vie, renonçant au théâtre et au roman, il n'avait publié que des essais.

La Célestine s'en vient

Il y aura plusieurs spectacles de théâtre importants dès le début de l'année, en janvier. Parmi ceux-là (il y aura Koïtès à Espace Go, Charette au Théâtre d'aujourd'hui) il faut entre autres retenir *Célestine, là-bas près des tanneries au bord de la rivière*, cette traduction-adaptation que fait Michel Garneau du texte de Fernando de Rojas. Depuis quelques années il y a un retour de ferveur envers ce personnage du 15^e siècle espagnol, longue tragédie informée que Rojas avait imaginé. Plusieurs adaptateurs et traducteurs s'y frottent. Il y a eu Florence Delay qui a adapté une *Célestine* pour Antoine Vitez (et Jeanne Moreau) à Avignon en 1989. Voilà Garneau qui s'y risque, avec Françoise Faucher, et Jean Asselin à la mise en scène. Ce sera à Espace Libre dès le 15 janvier.

Comme il vous plaira

Une chose assez inhabituelle au département-théâtre de l'UQAM cette semaine : une traduction de *As you like it* de Shakespeare signée Normand Charette, dans une mise en scène d'Alexandre Hausvater. La distribution est assurée par les étudiants de troisième année du bac en art dramatique. Ça débute ce soir à 20 h au studio-théâtre Alfred-Laliberté. On joue jusqu'à samedi et le prix d'entrée est aussi inhabituel : 50 sous.

On reprendra L'Échange

Comme prévu, *L'Échange* quitte l'affiche du Café de la Place samedi le 22 décembre, mais ce spectacle, l'un des plus réussis de ces récentes saisons, reviendra dès le 8 janvier pour une nouvelle série de représentations. L'arrêt de travail à la PdA a quelque peu nu à la carrière de ce superbe spectacle signé Daniel Roussel (on a annulé une dizaine de représentations), mais *L'Échange* demeure jusqu'à maintenant la grande réussite de la saison 90-91.

ARTS VISUELS

Michelle Normoyle, Pierre Fournier

Galerie Optica, 3981 Saint-Laurent jusqu'au 23 décembre
Pierre Fournier, Galerie Christiane Chassay, 20 Marie-Anne Ouest jusqu'au 22 décembre.

Claire Gravel

MICHELLE NORMOYLE expose chez Optica six travaux photographiques d'une rare intensité. C'est le premier solo à Montréal de cette jeune artiste de Vancouver qui s'est longtemps intéressée au théâtre avant d'oeuvrer dans le champ visuel. Son travail depuis 1986 repique des images médiatisées pour les agrandir démesurément. Effaçant leurs fonds, leurs détails, elle fait jaillir ce qu'elle nomme « l'élément inconscient qui constitue l'image ». *Media Limits*, auparavant, scrutait les télévangélistes et ceux qui se disaient sauvés dans leurs émissions. Normoyle s'attachait à renverser les rôles.

« Cependant, je ne perçois pas mon travail comme politique », explique-t-elle en entrevue lors de son passage à Montréal. « J'examine davantage comment ces représentations procèdent ».

Son oeuvre récente fait voir les athlètes comme des tragédiens. Dans *Canadian Track Star*, Ben Johnson a les traits d'un martyr; les *American Water Polo Players* prennent la pose comme des figures mythiques; dans *American Divers*, les corps qui s'élancent dans l'espace se désintègrent sur le papier comme s'ils étaient irradiés.

Ces images dégagent une force et une extraordinaire beauté. « Les athlètes, me dit Normoyle, sont les héros de notre société. Je voulais relier comment on les regarde à la façon dont on regarde les objets d'art dans les livres d'histoire, en les isolant sur des fonds sombres. C'est un processus qui est long : je prends les

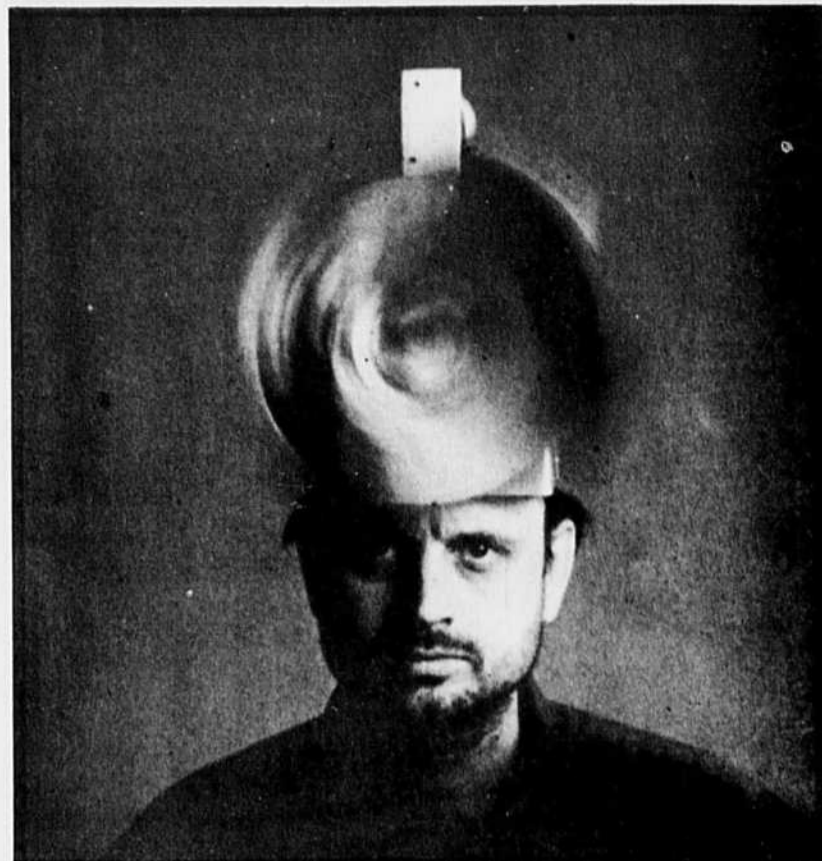


Une oeuvre de l'artiste Michelle Normoyle.

images dans des magazines et à la télévision. Je les photocopie. J'utilise cette photocopie dans un agrandissement » cite Pierre Fournier, une façon plutôt dérisoire d'introduire ses oeuvres cinématiques. Chez Optica, cinq grands portraits sont munis d'un dispositif qui fait tourner des images de paysages fixés sur les fronts. C'est rigolo.

Chez Chassay, cela se complique. Une peinture noire est embrochée sur un cône, comme une offrande sacrificielle à la photographie, une main démesurée déborde sur le mur. La photo célèbre du soldat américain qui appuie son arme sur la tempe d'un Viet se dissout dans le mouvement giratoire.

Or c'est nous, les spectateurs, qui le mettons en branle, ce tournoiement. C'est nous qui l'arrêtons. J'avoue que le sens de l'oeuvre m'échappe. Quel pouvoir dénonce-t-on ici ? Celui du spectateur, pour qui les images de la guerre sont le fruit d'une délectation esthétique ? Mais



L'esprit n'est qu'une bête en mouvement, de Pierre Fournier.

qui les choisit et les met en scène ces images, sinon l'artiste ? Quand à leur pouvoir, il semble empoisonné, puisqu'il déclenche l'indifférence. « Bien sûr, dit-elle, c'est l'anti-technologie contre la haute technologie de la télévision, ces images qui sont passées par tant de générations. Pour moi, être nostalgique, c'est quelque part idéaliser. Je n'idéalise pas ».

Cette tension des corps, jamais n'a-t-elle autant paru inhumaine. « L'esprit n'est que la bête en

perdu. « Devant ces photographies dramatiques où les visages et les corps sont si érodés qu'ils semblent surgir d'un passé lointain, Normoyle se défend bien de jouer la carte de la nostalgie. « Bien sûr, dit-elle, c'est l'anti-technologie contre la haute technologie de la télévision, ces images qui sont passées par tant de générations. Pour moi, être nostalgique, c'est quelque part idéaliser. Je n'idéalise pas ».

Cette tension des corps, jamais n'a-t-elle autant paru inhumaine. « L'esprit n'est que la bête en

Cinéplex Odeon n'invoque plus la TPS pour justifier des prix plus élevés

Paule des Rivières

Les cinémas Cineplex Odeon ont fait volte-face hier et déclaré que la hausse du prix des billets — de 7,50 \$ à 8 \$ — n'était pas reliée à la TPS.

La veille, la Corporation avait subi les remontrances du Bureau d'information des consommateurs sur la TPS, pour avoir majoré ses prix avant le 1^{er} janvier. Nous ferons enquête, avait promis le Bureau.

Hier une porte-parole de cet organisme de protection des consommateurs, Mme Sheina Penny, a fait savoir que cela ne serait plus nécessaire, le « malentendu » ayant été

clarifié. « Nous avons reçu une note officielle de la Corporation, c'est satisfaisant. Les gens ont le droit d'augmenter leurs prix », a-t-elle dit.

En vertu de la taxe fédérale sur les biens et services qui entrera en vigueur le premier janvier, les propriétaires de salles de cinéma, Famous Players, a indiqué qu'elle attendrait la fin de décembre avant d'annoncer des changements. Sans le dire blanc sur noir, elle a indiqué que ses prix resteraient à 7,50 \$ d'ici là.

À Montréal, le responsable de Cinéplex Odeon, M. Claude Chabot, a prédit que Famous Players suivrait très bientôt. C'est comme l'essence. Lorsqu'une pétrolière augmente ses prix, les autres ne restent pas inactives longtemps.

Odeon à Toronto a assuré que la hausse n'était « aucunement reliée » à la TPS et que ses prix n'augmenteraient pas une nouvelle fois en janvier.

« Nos coûts ont augmenté de 5,9 %, cela ferait une augmentation de 45 cents. Nous avons arrondi ».

M. Chabot se rappelle que la hausse de cette année est plus précipitée que celle de l'année dernière, « sans doute pour combler le manque à gagner de la TPS ».

« Nos coûts ont augmenté de 5,9 %, cela ferait une augmentation de 45 cents. Nous avons arrondi ».

M. Chabot se rappelle que la hausse de cette année est plus précipitée que celle de l'année dernière, « sans doute pour combler le manque à gagner de la TPS ».

EN BREF...

Appui de l'Union des artistes

L'UNION DES ARTISTES appuie le Comité de survie des employés de Radio-Canada et s'indigne particulièrement du silence imposé à la station CJBRT de Rimouski, « école par excellence de radio et de télévision, depuis 36 ans ». Le président de l'UdA, M. Serge Turgeon, accuse la haute direction non pas de Radio-Canada mais de la Canadian Broadcasting Corporation « de vider l'Est du Québec de ses créateurs et artisans dans un moment aussi crucial de notre histoire ».

La Coalition ne rend pas les armes

LA COALITION contre toute taxe sur le livre a obtenu gain de cause à Québec mais elle a fait savoir qu'elle n'avait pas du tout rendu les armes à Ottawa, où la taxe de 7 % sur les biens et services frappera les livres à partir du premier janvier. La Coalition, qui a effectué une visite très remarquée à Ottawa le 28 novembre dernier, insistera sur le caractère indispensable du secteur du livre dans le développement intellectuel d'une nation et dans l'épanouissement d'une société.

Au tour de l'UNEQ

QUELQUES SEMAINES après son pendant canadien anglais, l'Union des écrivains québécois (UNEQ) réclame la suspension temporaire du président du Conseil des Arts du Canada, M. Allan Gotlieb. Ce dernier a intenté une poursuite en libelle contre une écrivaine, Mme Heather Robertson qui a écrit sur lui des choses qu'il n'a pas aimées. Les écrivains font valoir que « le geste posé par M. Gotlieb sème le doute sur sa capacité à occuper son poste », en se posant comme censeur alors que la libelle d'expression est à la source de toute oeuvre, y compris de celles qu'il soutient financièrement.

MUSIQUE

Frank Dans, le nouveau bras droit de Dutoit à l'OSM

Marie Laurier

DEPUIS HIER, l'Orchestre symphonique de Montréal a un nouvel administrateur de la musique, M. Frank Dans. À ce titre, il travaillera en étroite collaboration avec le directeur artistique Charles Dutoit.

« Monsieur Dans apporte à cette nouvelle fonction une solide connaissance du répertoire tant symphonique que lyrique de même que du milieu artistique international », soulignait hier au DEVOIR le directeur général Robert Spickler.

Le prédécesseur de ce dernier, M. Zarin Mehta cumulait cette fonction à la gestion musicale jusqu'à son départ en juin dernier. À ce moment il avait été prévu de scinder le travail et de le répartir entre deux titulaires, et ainsi doter Charles Dutoit d'un assistant à la programmation et à la planification des événements artistiques. « Avec la nomination de Frank Dans, l'OSM possède désormais la structure d'un véritable ensemble professionnel », a commenté M. Spickler.

D'origine farncio-ontarienne, âgé de 39 ans, attaché à l'OSM depuis 1981, ces quatre dernières années comme responsable des opérations artistiques, Frank Dans sera en quelque sorte le bras droit de Charles Dutoit pour mettre au point la programmation des saisons, rencontrer les artistes, les solistes et les chefs invités, prévoir les horaires des mu-



Frank Dans

siciens et surtout éviter les conflits d'horaire entre les répétitions, les concerts et les tournées, négocier les contrats avec les artistes, en tenant compte évidemment du budget et des ressources de l'OSM. Autant de travail qui soulagera le directeur artistique déjà surchargé et qui le sera davantage en raison de ses nouvelles responsabilités auprès de l'Orchestre national de France.

« Charles Dutoit demeure toutefois le grand décideur de la politique artistique globale, nous précise M. Dans, ce qui ne m'empêche en rien de lui faire des suggestions et d'éla-

borer des projets. » Mais de son propre aveu il admet que sa principale préoccupation pour l'instant « c'est d'assurer la continuité des activités de l'orchestre ». Ainsi une tournée ontarienne de l'OSM aura lieu du 22 au 26 janvier 1991, soit dans les villes de Toronto, Hamilton et Kitchener.

ET parmi les futurs projets « spéciaux », l'équipe de l'OSM entend bien souligner de façon originale le bicentenaire de la mort de Mozart en 1991. Rien n'est encore officiellement établi mais il est question d'une journée-marathon consacrée au célèbre compositeur dans le cadre du *Festival Mozart-Plus*, soit une succession ininterrompue de musique mozartienne du matin jusqu'au soir. Cet événement se déroulerait vraisemblablement en juillet à l'intérieur et à l'extérieur de la basilique Notre-Dame. D'autres manifestations s'inscrivent dans cet anniversaire sont également prévues.

Le nouveau gestionnaire dit posséder une vaste expérience du milieu musical : « J'ai grandi dans une famille qui s'intéressait beaucoup à la musique. J'ai exercé ma fonction d'administrateur dans le domaine des disques à titre de gérant de la section classique pour les maisons d'enregistrement London et Philipps de 1973 à 1980. »

Dans l'immédiat, rappelons que l'OSM présente ce soir, mercredi et jeudi le *Messie* de Haendel à la Basilique Notre-Dame avant de faire relâche pour les Fêtes jusqu'au 8 janvier 1991.

jeunes solistes : les pianistes Wonny et Angela Song, respectivement âgés de 12 et 9 ans, la violoniste de 8 ans Karen Gomyo et la pianiste Jennifer Latella, 14 ans.

Pierre et le Loup, récité par Jean-Guy Moreau

EN GUISE de cadeau de Noël, l'orchestre de chambre I Musici de Montréal présentera le fameux conte de Prokofiev, *Pierre et le Loup*, récité par Jean-Guy Moreau

les 27 et 28 décembre à 19 h30 à la salle Pollack. Par la même occasion, le public pourra apprécier le talent des gagnants du concours I Musici pour

L'ÉTAT DU MONDE 1991
Annuaire économique et géopolitique mondial

644 p. 22,95\$

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE / ÉDITIONS DU BORÉAL

BORÉAL

L'ÉTAT DU MONDE 1991
Annuaire économique et géopolitique mondial

L'analyse des événements qui ont marqué l'année. Une approche géopolitique par continents et grandes régions. Une réflexion sur les grandes questions stratégiques à l'échelle mondiale.

LE DOSSIER DE L'ANNÉE: LES PAYS DE L'EST

TAXER LES LIVRES C'EST IMPOSER L'IGNORANCE

TEXTE INÉDIT

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Ding et Dong le film 7* h, 9 h 15: — *Edward Scissorhands* 7 h 15, 9 h 30 — *III: — Home Alone 7*, 9 h 15: — *Misery* 7 h 10, 9 h 20

BERRI I: (288-2115) — *Ding et Dong le film 1* h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15: — *Le prince Casse Noisette* ven. au mar. 1 h 15: — *Exorcist 3* ven. au mar. 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30: — *Tante Julia et le scribouillard* mer. jeu. 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45: — *Les sorcières* ven. au mar. 1 h, 3 h 15, 5 h 30: — *Tante Julia et le scribouillard* ven. au mar. 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45: — *Maman j'ai raté l'avion* mer. jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15: — *La recrue* ven. au mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 45, mer. jeu. 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 45: — *Le prince Casse Noisette* mer. jeu. 1 h 15: — *Les sorcières* mer. jeu. 1 h — *Europa Europa* ven. au mar. 1 h, 3 h 15, 7 h 20, 9 h 40, mer. jeu. 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Havana* sem. 6 h 45, 9 h 30: — *Predator 2* sem. 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5966) — *La recrue 7* h, 9 h 20: — *Misery* sem. 7 h, 9 h 10: — *Ding et Dong le film* sem. 7 h 15, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL I: (688-3684) — *Les sorcières* sem. 6 h 15: — *Predator 2* sem. 8 h 10, 10 h 15: — *La recrue 7* h, 9 h 25: — *Edward Scissorhands* 7 h 05, 9 h 20: — *Misery* sem. 7 h 30, 9 h 45: — *Les sirènes* 7 h 10, 9 h 30: — *Home Alone 7* h 15, 9 h 30

CENTRE EATON I: (311-1111) — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 10: — *Rocky V* 1 h 40, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 15: — *Mon fantôme d'amour* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 25: — *Vincent et moi* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30: — *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 10, 9 h 8: — *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 15, 6 h 10, 9 h, mer. 12 h 30, 3 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, Mt. — *Misery* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40: — *Mermaids* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30: — *Home Alone 1*, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON I: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA OMEGA I: — *Vincent et moi* 7 h — *58 minutes pour vivre* 9 h 15: — *Rocky V* 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA PARALLELE: 3682 boul. St-Laurent, Mt. (843-6001)

CINÉMA PARIS: Mt. (875-7284) — *Swimming to Cambodia* 3 h, 7 h 15: — *The Little Devil* 5 h, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada — *Edward Scissorhands* 7 h, 9 h 10: — *Havana* 6 h 45, 9 h 30: — *Misery* 7 h 20, 9 h 30: — *Dances with Wolves* 8 h 15: — *Home Alone 7* h 10, 9 h 15: — *Ding et Dong le film* 7 h, 9 h

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *The Tarnished Angels* 18 h 35: — *Fox et ses amis* 20 h 35

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Ghost* 6 h 20, 9 h 15: — *Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Havana* 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 25: — *Alberto Express* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10: — *Présomption Innocent* 1 h 05, 3 h 35, 7 h, 9 h 30: — *Les vents du sud* 1 h 05, 3 h 35, 7 h, 9 h 30: — *Jeu d'enfant* 2 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05: — *Quelle heure est-il* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25: — *Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40: — *Edward Scissorhands* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40: — *CINÉPLEX IX: — Henry and June* 1 h 15, 5 h, 8 h

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *La fracture du myocarde* 12 h 50, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30: — *Les sirènes* 12 h 45, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45: — *Tatie Danielle* 2 h 10, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 20: — *Compagnon de longue date* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 10

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229) — *Entantillage / Le prince héritier au seuil de la délinquance* 19 h, (18 au 23 déc.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *La beauté du diable* 20 h 30

CRÉMAZIE I: (388-4210) — *La gloire de mon père* 7 h, 9 h 25

DAUPHIN I: (721-6060) — *Ding et Dong le film* sem. 7 h 15, 9 h 30: — *Nikita* sem. 7 h, 9 h 15

CINÉMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Home Alone 7* h 30, 9 h 45: — *Mermaids* 7 h, 9 h 20

DORVAL I: (631-8586) — *Look Who's Talking Too* h, 9 h 15: — *Rescuers Down Under* 7 h, 9 h 20, 9 h 30: — *Almost an Angel* mer. jeu. 7 h 20, 9 h 30: — *The Rockle* 6 h 30, 9 h 20: — *Goodfellas* mer. 6 h 30, 9 h 15, mer. jeu. 9 h 15: — *Rescuers Down Under* mer. jeu. 7 h

DU PARC I: (844-9470) — *Three Men and a Little Lady* 7 h, 9 h 20: — *Reversal of Fortune* 6 h 45, 9 h 10: — *Rocky V* 7 h 15, 9 h 30

DU PLATEAU I: (521-7870) — *Rocky V* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30: — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Rocky V* 6 h 30, 9 h 15: — *Three Men and a Little Lady* 7 h 10, 9 h 30

LEWIS I: (861-7437) — *Three Men and a Little Lady* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15: — *Fanfan la tulipe* 1 h 15, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 30: — *Une histoire inventée* 1 h 30, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h 30: — *Cyrano de Bergerac* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 20, 9 h 05

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *La Liberté c'est le paradis* 19 h — *The Sound of Music* 20 h 30 — salle 2: *Bunker Palace Hotel* 19 h 30 — *Shirley Valentine* 21 h 30

PALACE I: — *Look Who's Talking Too* 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25: — *The Rockle* 1 h, 3 h 30, 6 h 15, 9 h — *Almost an Angel* mer. jeu. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 15: — *Rescuers Down Under* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05: — *Goodfellas* 9 h 15: — *Vincent et moi* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30: — *Whisper* 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 9 h 30: — *Rocky V* mer. 1 h 30, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 30: — *The Rockle* mer. jeu. 1 h, 3 h 30, 6 h 15, 9 h

PARADIS I: (354-3110) — *Ding et Dong le film* 7 h, 9 h 15: — *Exorcist 3* sem. 7 h, 9 h 15: — *Les sorcières* 7 h 15, 9 h 20: — *Maman j'ai raté l'avion* mer. jeu. 7 h 15, 9 h 20

PARISIEN I: (866-3856) — *King of New York* 1 h 30, 4 h, 6 h 35, 9 h 10: — *Il y a des jours et des lunes* 1 h 15, 3 h 55, 6 h 30, 9 h

OSHI: — *Rafales* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35: — *Le mari de la coiffeuse* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30: — *Légers qui-quois* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15: — *Une histoire inventée* 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 30: — *New York doré* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Edward Scissorhands* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35: — *Predator 2* h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15: — *The Nutcracker Prince* 12 h 40, 2 h 30, 4 h, 5 h 30: — *Hardware* 7 h 15, 9 h 15, mer. jeu. 9 h 15

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Exorcist 3* lun. mar. 7 h 05, 9 h 30: — *Maman j'ai raté l'avion* mer. jeu. 7 h 20, 9 h 30: — *Jeu d'enfant* 2 ven. au mar. 7 h, 9 h — *Exorcist 3* mer. jeu. 7 h 10, 9 h 30

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt. (274-3550) — *The Hot Spot* 7 h 15: — *Wild at Heart* 9 h 30

QUARTIER LATIN: Mt. (849-0041) — *La semaine du cinéma italien Un polar en règle* 7 h — *C'est la haute au paradis* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Look Who's Talking Too* 7 h 20, 9 h 20: — *Exorcist 3* 7 h 15, 9 h 30: — *Mon fantôme d'amour* 6 h 30, 9 h 15: — *Monsieur Destin* 9 h 30: — *Vincent et moi* 7 h 30: — *Trois hommes et une jeune demoiselle* 7 h 35, 9 h 45: — *The Rockle* 6 h 30, 9 h

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MARDI 18 DÉCEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF PRÉSENTE BIZET À 22:00

- suite no. 2 de Carmen (Bizet)
- extr. symphonie no. 1 en ut majeur (Bizet)
- suite no. 1 de l'Arlesienne (Bizet)
- extr. suite Roma (Bizet)

DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonie no. 43 (Haydn)
- quatuor à cordes en mi bémol (Cherubini)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30: — Kim Richardson, chanteuse de R&B, du 20 au 23 déc.

AU 1604 ST-LAURENT: Montréal (284-6212) — Si mar. / Wallot présente une chorégraphie visuelle intitulée « Imaginer » à quelques itinéraires se mettant à danser » prolongation du 19 au 22 déc. à 20h 30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Guy Cardinal, les 19-20 déc.

BAR 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 18 déc. à 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h: — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30: — Billy George, pianiste / chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30: — Trio Billy George, sam. de 18h à 21h 30: — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mardis à 21h, scène ouverte aux jeunes talents — A 22h 30, jazz avec La Bande à Magoo

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — « L'échange » de Paul Claudel, jusqu'au 22 déc., mar. au sam. à 20h.

CENTRE BERTHIAUME-DU-TREMBLAY: 1474 est Fleury, Montréal — Recital: Disons Noël avec Pascal Rollin, le 18 déc. à 14h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Ste-Catherine / Université, Montréal — Motets et chants de Noël par le Chœur d'hommes et d'enfants sopranos, dir. Gerald Wheeler, le 18 déc. à 17h 15

COURS MONT-ROYAL: 1550 Metcalfe, Montréal — Le cirque du tonnerre, les jeu. ven. 12h et 17h 30, le sam. à 12h, jusqu'au 22 déc.

ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION: Angle Rachel et Papineau, Montréal — Concert de Noël, l'Ensemble de flûtes de Montréal, dir. Gisèle Millet, soliste: Céline Vallée, soprano, le 18 déc. à 20h 30

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: Angle Rachel / Henri-Julien, Montréal — Concert de Noël de l'Orchestre Métropolitain, dir. François Dumpeire, solistes: Jean-Claude Bergeron, Lyne Fortin et Charles Prévost, le 18 déc. à 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal — « Le doreur » conception et m. en S. Gilles Maheu, coproduction Carbone 14, du 6 au 22 déc.

ESPACE LA VEILLE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « 100% humain » de Patrick Quintal, présenté par le Théâtre du Double Signe, du 5 au 22 déc., mar. au sam. à 20h 30

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — St-Denis Sound Machine, Jam Session, les lun. mar. à 20h 30

LA LICORNE RESTAURANT THÉÂTRE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — L'illusion, théâtre de marionnettes présente « La pite marchande » texte de Michel Garnau, m. en S. Pety Baran, du 19 au 30 déc., les 19-20-21-22 à 19h, du 22 au 30 déc. à 15h 30, relève les 24-25 déc.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal — Théâtre de marionnettes scilicennes des frères Pasqualino, La Spada Di Orlando, le 18 déc. à 20h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Sosta Palmizi, ballet d'avant-garde, le 18 déc. à 20h — Le Théâtre de l'Avant-Pays présente: Charlotte Scalet, de Pascale Ralle, m. en S. Michel Fréchette et Michel P. Ranger, du 28 nov. au 23 déc., sam. et dim. à 15h.

PLANÉTIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « L'Étoile des Mages » du 29 nov. au 6 jan. — horaire français: lun. 20h 30, mar. au ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30, horaire anglais: lun. 19h 30, mar. au ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30

RISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Nuit de Blues avec Big Moose Walker, les 18-19-20 déc.

SALLE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — La Nouvelle Compagnie Théâtre présente « L'illusion comique » de Corneille, m. en S. André Brassard, à compter du 19 oct., les ven. et sam. à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687

THÉÂTRE BISCUIT: 221 St-Paul O., Vieux-Montréal (845-3306) — « Concert » spectacle de marionnettes, sam. dim. à 15h jusqu'au 10 juin

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211) — « Les reines » de Normand Charette, m. en S. André Brassard, du 18 jan. au 10 fév., mar. au sam. 20h, dim. 15h

THÉÂTRE FELIX-LECLERC: 1450 est Ste-Catherine, Montréal (525-4301) — « Haut-Parleur » spectacle de Jacques Antonin, lun. au sam. à 20h, dim. à 15h

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2122) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Chacun son tour » de R. Cooney et T. Hilton, m. en S. Monique Duceppe, à compter du 22 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h 30 et 21h

THÉÂTRE ST-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal (849-4211) — Le Théâtre du Rideau Vert présente « Tantor demandé » de Ken Ludwig, m. en S. Denise Filatrault, du 4 déc. au 6 jan., mar. au ven. 20h, sam. 16h et 21h, dim. à 15h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Classe de clarinette, Nicolas Desjardins, le 18 déc. à 12h — Classes de piano-jazz, Lorraine Desmarais et Pierre Leduc, le 18 déc. à 20h.

N'ATTENDEZ PAS DE LE LIRE DANS LES JOURNAUX

PELAND, Pierre — Le 7 février dernier est décédé subitement monsieur Pierre Peland. Agé de 44 ans, monsieur Peland laisse dans le deuil son épouse Catherine ainsi que son fils Patrick et sa fille Isabelle. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Viateur, 1231 rue Principale, le 20 décembre à 10 heures. Principales personnes invitées: Les membres de la Fondation des maladies du cœur. Un don pour la Fondation des maladies du cœur sera apprécié.

LAFRICAINE, Lizanne — Samedi dernier, à l'âge de 67 ans, est mort madame Lizanne Lafraicaine.

DONNEZ DE TOUT COEUR DÈS AUJOURD'HUI!

AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 AU CANADA

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

440, boul. René-Lévesque ouest, Bureau 1400, Montréal, Québec H2Z 1V7
(514) 871-1551, 1-800-361-7650, Fax: (514) 871-1464

A SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; à l'Édifice du Vieux Palais, Salle 202, 155 rue Notre-Dame est, de 8 h 30 à 16 h 30; à l'Édifice du module maintenance, 300 de Bellechasse, angle Henri-Julien, de 9 h à 16 h; au Centre Claude-Robillard, Hall d'entrée, 1er étage, 1000 av. Émile Journault, de 10 h à 17 h 30, et à Verdun, au Centre hospitalier de Verdun, Salle 109, sous-sol, 4000, boul. Lasalle, de 9 h 30 à 16 h. Rens.: 937-2790.

CONTACT, un service personnel d'écoute et de références, sans rendez-vous, recherche des bénévoles idéalement bilingues pour travailler auprès de ses clients. Les bénévoles recevront une formation complète. Rens.: 631-3720 ou au CLSC Lac-Saint-Louis au 697-4110, poste 36, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Eaux vives, groupe de soutien moral et de ressourcement spirituel pour personnes séparées, divorcées, seules, tient une rencontre régulière, le mardi 8 janvier 1991 de 19 h 30 à 22 h, au Point Villeray, salle de la paroisse St-Alphonse, studio I, 570, boul. Crémazie est à Montréal. Rens.: Claudette au 323-9779.

Studio 303 et Tangente présentent « Idées d'ailleurs », stages intensifs en nouvelle danse enseignés par des artistes de l'étranger. Monica Lapa (Portugal) dans technique moderne les 2 et 3 février 1991; Sessions de répétitions en vue de spectacles avec Frans Poelstra et Gonne Heggen (Hollande), du 10 au 13 février (répétitions) et les 14 et 15 février (spectacles). Réserv.: 393-3771.

Le jeudi 20 décembre à 20 h, Nouvelle Acropole, Centre de formation et de recherches en sciences humaines, présente sa conférence d'astrologie du mois: « Le Sagittaire, au 1631 rue St-Denis à Montréal. Réserv.: 848-0553.

Le Centre des Femmes du Plateau Mont-Royal, 5148 rue Béri à Montréal, offre des diners-causeries tous les mardis à midi. Apportez votre lunch. Rens.: 273-7412.

Grossesse-Secours offre à la clientèle des familles avec enfants de 0 à 3 ans, des ateliers-rencontres parents-enfants. Rens.: Marie Cormier au 274-4940.

La Maison de la Miséricorde vous in-

LA SEMAINE DU CINÉMA ITALIEN

CE SOIR
7h00 UN POLAR EN RÉGIE IGIALLO ALLA REGOLA (r. Stefano Rancocani)
9h30 C'EST LA FAUTE AU PARADIS/TUTTA COLPA DEL PARADISO (r. Francesco Nuti)

MERCREDI 19
7h00 C'EST LA FAUTE AU PARADIS/TUTTA COLPA DEL PARADISO (r. Francesco Nuti)
9h30 FUITE DU PARADIS/FUGA DAL PARADISO (r. Ettore Pasculli)

LE CINÉMA QUARTIER LATIN
858, est STE-CATHERINE • 849-0041

ciel 98.5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF tous les jours et identifiez 4 mots passeport... Vous pourriez vous retrouver sous le ciel de Singapour!

Tirage le 28 décembre 1990

Remplissez et retournez à:
Ciel, C.P. 98.5 — Longueuil, J4H 3Z3

Mots passeport Date de diffusion

Nom Prénom

Adresse

Ville Code postal

Téléphone résidence Téléphone bureau

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	17h30 / Ce soir	La Cour en direct	Le grand remous	Cormoran		Métropolis		Le Téléjournal / Le Point/météo/sport		L'heure G		...Einstein
3	WCAX (CBS) Burlington	News	News	The Golden Girls	Rescue 911		Cinéma: Fletch Lives — Am. 89		avec Chevy Chase et Julianne Phillips		News		The Arsenio Hall Show
5	WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	A Current Affair	Matlock	In the heat of the night		Lifestories		News		The Tonight Show
6	CBMT (CBC) Montréal	Newswatch	Babar	Babar and Christmas	The Fifth Estate		GST... and you		The National / The Journal		News	Newhart	Kate & Allie
10	CFTM (TVA) Montréal	Le TVA / Montréal	Charivari	Chop-Suey	Chambres en ville		La vie des gens...		La match de la vie: Le rire		Ad Lib		Le TVA réseau / 23h50/Mongrain de sel
12	CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Fighting Back!	Matlock	Roseanne	Bordertown	Law & Order		News		News / The Arsenio Hall Show
15	TV5 (Télé Francophones)	Des chiffres et des lettres	Quand c'est bon...	Le journal de FR3	Envoyé spécial		Tous à la une		22h15/Faut pas rêver		Livres Parcours		23h40/Le journal de A2
17	CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-Parlout	Téléservice		Lumières	Rideau: Gospel			Le Clap		Commission sur l'avenir politique et const...		La période de questions
20	Musique Plus	Musique vidéo	Fax: L'InfoPlus	Flashback		En ligne/Julie Masse	Rock en boucle		Transit: La légende de Jimmy				
22	WVNY (ABC) Burlington	News	All	Perfect Strangers	Who's the Boss?	Head of the Class	Roseanne	Coach	Thirtysomething		News	Nightline	Love Connection
25	Much Music	19h / Fax		Muchwest	Rapcity		Vidéoclips		Spotlight / The Go-Gos		Test Pattern		
33	VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business...	Crossroads	Nova	Frontline		The Memphis Belle / The Battle of Midway		Cinéma: Dr Jekyll and Mr Hyde Am. 41		Avec Spencer Tracy et Ingrid Bergman
35	4-SAISONS	La roue chanceuse	Zizanie	Bugs Bunny dans les contes de Noël		Hockey: Le Canadien vs Nordiques			Sport en ligne		Le Grand Journal		Sports Plus / S.O.S. médecins
57	WCFC (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business...	The MacNeil-Lehrer Newshour		Nova	Borderline Medicine		Musically Speaking... The Lake Placid Sinfonietta		Bradshaw on Homecoming		Cinéma: Min and Bill

ARCHITECTURE

Aléas et pièges des concours architecturaux

Une procédure incertaine et controversée qui peut stimuler la créativité ou encourager la médiocrité

Odile Hénault

À MONTRÉAL, où l'on semble vouloir faire de plus en plus de concours, on n'a guère réussi, jusqu'à présent, à obtenir de résultats qui justifient le recours à cette procédure. En soi, le concours est un bon outil. Mal utilisé, cependant, il mène presque automatiquement à la médiocrité et déclenche à coup sûr la controverse sur les coûts relativement élevés qui l'accompagnent.

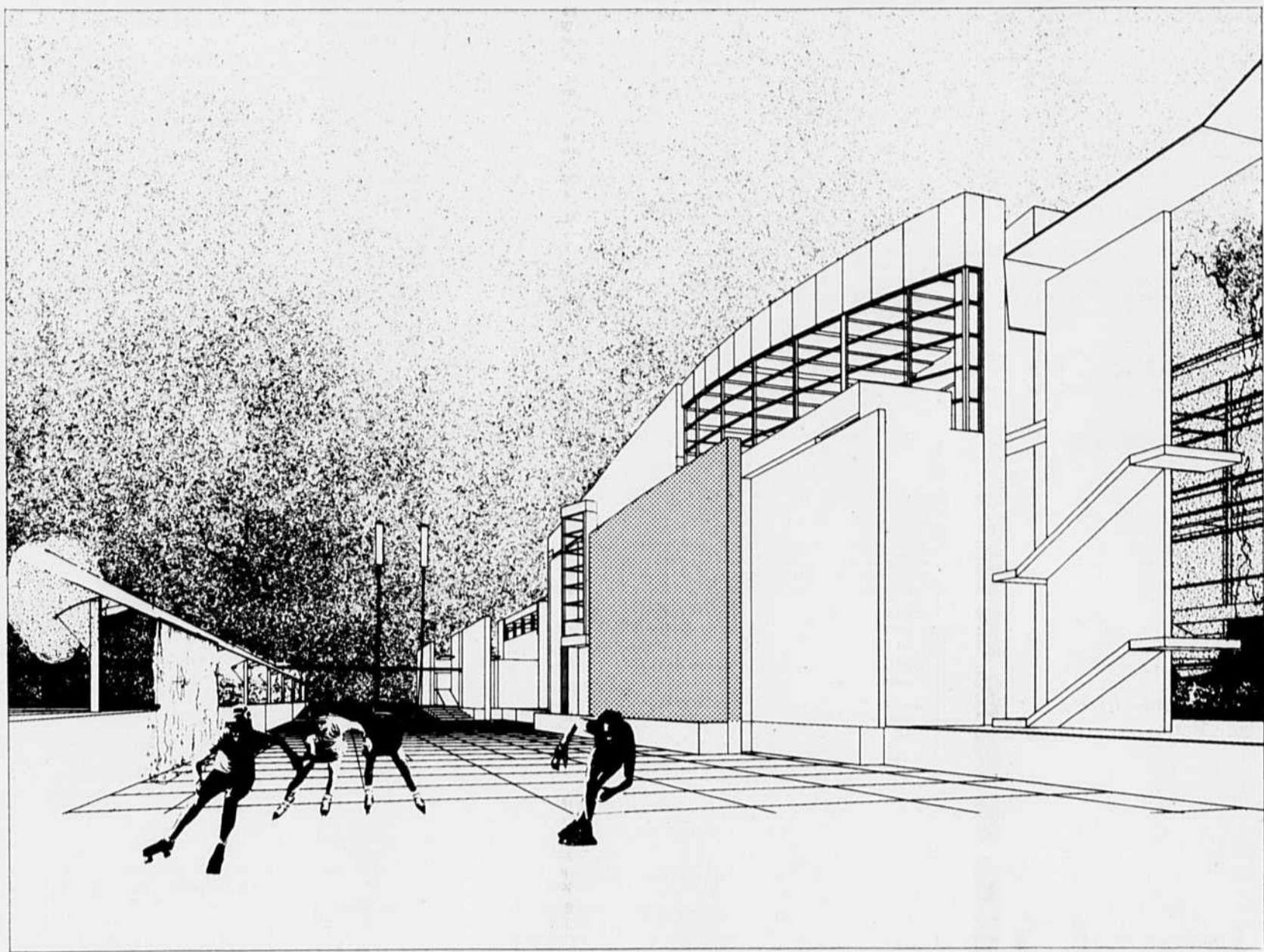
En font foi les deux derniers concours internationaux lancés par l'administration montréalaise : ceux de la Place Jacques-Cartier et de la Cité internationale (secteur délimité par le boulevard René-Lévesque, au nord, les rues Bleury et St-Pierre, à l'est, la rue St-Paul, au sud, et l'auto-route Bonaventure et la rue Université à l'ouest).

Avant de se pencher sur les avantages qu'il y a, pour une ville comme Montréal, à faire des concours, peut-être vaudrait-il la peine d'examiner ce en quoi consiste la formule du concours. Brièvement, il s'agit d'un appel lancé à un groupe de professionnels pour tenter d'obtenir, d'elles et d'eux, un éventail de solutions à un problème donné; ces solutions sont le plus souvent présentées sous forme d'esquisses ou d'avant-projets.

Les organisateurs de concours sont en général des instances gouvernementales : dans certains pays de l'Europe de l'Ouest, par exemple, tout bâtiment public doit faire l'objet d'un concours d'architecture.

Des projets à différentes échelles

Les concours se classent selon plusieurs échelles de grandeur : le thème peut varier de la remodelation d'un quartier (le centre de Lisbonne, démolé par le feu il y a quelques années, a fait l'objet d'un concours, par exemple) à la conception d'un très petit bâtiment ou encore d'un objet (la compagnie Vitell, désireuse de mettre son eau dans une bouteille plus prestigieuse, invitait



en 1986 huit architectes et designers de renom à faire l'exercice).

Le concours peut s'adresser à un grand nombre de personnes (les architectes et étudiants d'architecture du monde entier (ou alors tous les Québécois dûment inscrits à l'Ordre des architectes du Québec, par exemple). Il peut également se limiter à un groupe restreint (cinq ou dix firmes sont choisies et rémunérées pour donner des idées, ou concevoir un projet qui sera ou non retenu par les organisateurs). Les concours existent évidemment sous de multiples variantes qu'il serait inutile de vouloir toutes énumérer ici.

Avant tout, il faut comprendre que le concours n'est pas une formule magique qui sert à régler tous les problèmes d'un lieu. Ainsi, on ne peut demander à des concurrents qui n'ont jamais mis les pieds à Montréal de résoudre certains problèmes de base insolubles pour l'administration depuis plusieurs années (le rapport entre la Place Jacques-Cartier et le Vieux-Port étant peut-être le plus criant de ces problèmes).

On ne peut pas, non plus, trop en demander aux concurrents : si ceux-ci doivent donner des lignes directrices pour le développement immobilier d'un secteur, il n'est pas logique qu'on leur demande également de travailler sur le mobilier urbain ou le pavage des trottoirs, ce qui était le cas du concours de la Cité internationale.

Savoir ce qu'on veut

Il est fondamental qu'au moment de lancer un concours, les promoteurs — dans le cas des deux derniers concours, l'administration municipale et une vingtaine de promoteurs immobiliers — aient une idée claire et précise de ce à quoi ils veulent en arriver, sans quoi le programme sera flou et les projets refléteront ce manque de définition. Le premier critère de qualité d'un concours est donc la préparation minutieuse et sans ambiguïté des documents de travail qui seront remis aux concurrents.

Des ponchos pour les sans-abri de Lima

Clément Trudel

UNE GALERIE de Montréal a développé un projet social original pour la période de Noël : vendre des objets d'artisanat péruviens faits de laine d'alpaca et envoyer les profits à un organisme qui vient en aide aux enfants abandonnés de Lima.

Jusqu'au 23 décembre en effet, Verre d'Art (1518 Ouest, Sherbrooke) est ainsi jumelée au CIMA (Centre d'intégration des mineurs en situation d'abandon) qui dirige Jean-Louis Lebel, un ex-Montréalais.

Selon les données de l'UNICEF, 80 000 enfants de cinq ans et moins meurent chaque année au Pérou, faute d'attention suffisante; 35 % des enfants souffrent là-bas de malnutrition.

Elena Lee, directrice de la galerie montréalaise, a profité d'un récent séjour au Pérou pour établir le contact avec des coopératives qui fabriquent ces lainages. Elle croit que son initiative permettra d'aider des gens, de préserver leur dignité et, dans certains cas, de favoriser la réinsertion dans des familles d'adolescents qui auraient autrement gonflé le nombre des petits délinquants.

Selon les témoignages transmis par M. Lebel, les enfants qui quittent le foyer familial ont, très souvent, un père absent, une mère qui doit quitter très tôt pour travailler, ou ils font partie d'une famille nombreuse qui n'arrive pas à boucler son budget.

D'où la « filière » des petits vendeurs de rue qui essaient tant bien que mal de survivre. Les enfants sans logis prennent pour quartiers temporaires les abords de la Plaza San Martin ou du Parc Universitaire, dans la capitale péruvienne.

Un exemple concret : CIMA a réussi à persuader un garçon de 15 ans de retourner vivre chez son père — militaire stationné à Arequipa, qui parvint à se faire muter à Lima — et de reprendre des études. Les services que CIMA dispense depuis plus de trois ans peuvent consistent parfois en consultations médicales.

Si les circonstances s'y prêtent, on va même jusqu'à organiser le retour de certains enfants dans des villes de l'intérieur qui peuvent se situer à 24 heures d'autobus de Lima ! Dans ces derniers cas, un adulte accompagne toujours le mineur en voie de réintégration familiale.

Les statistiques ont ainsi un pensionnaire de moins à recenser pour les dures « écoles de redressement » qui guettent les mineurs arrêtés lors de rafles effectuées périodiquement par la police.

Mme Lee souligne que CIMA a un projet précis qu'il vaut la peine d'aider à démarrer, et qui pourrait voir le jour dans la municipalité de Punta Hermosa qui a déjà donné un terrain de 1000 m carrés à cet effet. Les pourparlers sont en cours avec le ministère péruvien de l'Éducation, avec plusieurs institutions religieuses et avec le CEDRO qui oeuvre pour la prévention de l'abus des drogues.

Si on examine les documents expédiés aux concurrents dans le cadre du concours de la Cité internationale, on se rend compte que l'élément central du concours ne s'est précisé que pendant la période de questions. Autrement dit, un programme hâtif pour un futur Centre de conférences internationales a été remis aux participants presque par hasard, en dehors du cadre des documents initiaux. Malgré l'insistance des organisateurs sur le fait que ces informations supplémentaires n'étaient envoyées qu'à titre « indicatif », la procédure utilisée n'en demeure pas moins arbitraire.

Le vrai programme du Centre de conférences internationales ne sera pas prêt avant plusieurs mois. En effet, une toute nouvelle Société, créée pour les circonstances, vient de désigner les architectes montréalais qui établiront les critères de design urbain, analyseront divers sites et feront la programmation spatiale du futur immeuble (de même que celle de deux tours à bureaux dont les locaux pourraient être loués à des organismes internationaux). Autrement dit, les documents qui auraient normalement dû être au nombre de ceux qu'ont reçus les participants au concours de la Cité internationale, seront préparés plusieurs mois après la tenue du concours.

Le deuxième critère essentiel pour qu'un concours soit un succès est aussi le plus délicat parce qu'il est le plus subjectif. Il s'agit du choix des membres du jury : si l'on veut attirer des participants du monde entier, les membres du jury doivent être connus et appréciés pour leurs oeuvres, qu'elles soient bâties, dessinées ou écrites.

Un jury de parfaits inconnus

À cet égard, le jury du concours de la Cité internationale était composé, à une exception près, de parfaits inconnus, l'exception étant le Japonais Fumihiko Maki, présent à la conclusion de la première étape, mais absent lors de la seconde. Un deuxième

membre du jury, le Torontois Michael Kirkland, était peut-être un peu mieux connu que les autres, du moins au Canada, mais il n'a cependant pas réussi à attirer beaucoup de participants (sur les 24 projets en provenance du Canada, 12 seulement venaient de l'extérieur de Montréal).

Mentionnons ici une annonce de fort mauvais goût préparée par les organisateurs pour faire connaître les deux concours. La somme des prix en argent y apparaissait en gros chiffres, mais l'élément clé qui aurait pu convaincre plusieurs autres personnes à participer — à savoir, la composition des jurys — n'apparaissait nulle part. Pour un observateur avec un minimum d'expérience, cette annonce était déjà l'indice d'un travail d'amateurs. Le manque de qualité sur le plan graphique laissait également présager du peu d'intérêt des organisateurs pour une architecture ou un aménagement urbain de qualité.

Enfin, en troisième lieu, les conditions offertes aux participants doivent être intéressantes. Les prix en argent ne sont pas à négliger, certes, mais la diffusion d'un projet par le biais de certaines revues internationales ou d'un livre, le cas échéant, représente un argument particulièrement alléchant pour des concurrents de qualité. La seule possibilité de diffusion offerte aux concurrents a consisté en une exposition des projets de la Place Jacques-Cartier au Marché Bonsecours (jusqu'au 19 décembre) et l'on ignore encore si ou quand se fera une exposition dans le cas de la Cité internationale.

Le bilan d'une telle entreprise se mesure avant tout au taux de participation. Étant donné les efforts déployés et l'argent dépensé, le taux de participation aux concours de la Place Jacques-Cartier et de la Cité internationale a été faible. Seules 122 équipes participaient au premier, alors que 94 équipes participaient au second. Aucune agence « connue », c'est-à-dire de celles que l'on espère toujours attirer à travers de tels concours, aucune de ces agences qui se

font remarquer à l'échelle internationale, canadienne ou montréalaise, n'a participé au concours de la Cité internationale.

Travail non rémunéré

On se demandera sûrement pourquoi les architectes sont prêts à travailler pendant des semaines, parfois même pendant des mois, sans être rémunérés la plupart du temps (à part les cinq gagnants de la Place Jacques-Cartier, seuls les trois finalistes de la première étape du concours de la Cité internationale ont été rémunérés pour pousser de l'avant leur projet).

La première raison est que l'architecture est un peu comme la loterie : le véritable prix offert est celui de la reconnaissance (si reconnaissance il y a). Dans une situation où les circonstances sont favorables à l'éclatement d'une architecture de qualité, si une équipe inconnue se fait remarquer lors d'un concours, par exemple, ses chances d'obtenir du travail se trouvent radicalement transformées.

Deux catégories de participants

On peut classer les gens qui s'inscrivent aux concours internationaux en deux catégories :

■ D'un côté, il y a les jeunes architectes et les architectes provenant de pays qui offrent peu de débouchés pour le travail créateur. Ainsi par exemple, les architectes des pays de l'Est étaient jusqu'à tout récemment de grands amateurs de concours. Dans ce premier cas, le concours est perçu comme un exercice que l'on fait avec passion, mais sans vraiment espérer de gagner.

■ D'un autre côté, il y a les agences plus importantes, ainsi que celles qui sont connues pour la qualité de leurs oeuvres : ces concurrents examinent attentivement tous les aspects du concours avant de s'engager, calculent objectivement leurs chances de gagner et préfèrent nettement les concours de projets aux concours d'i-

dées. Les agences les plus intéressantes de Montréal ont ainsi sciemment choisi de ne pas s'inscrire au concours de la Cité internationale parce qu'elles n'y croyaient pas.

Malgré cet état de choses, qui semble négatif, il vaut la peine de rappeler pourquoi une ville comme Montréal, qui se veut internationale, a intérêt à faire des concours internationaux.

D'une part, ce type de concours ouvre la porte à des professionnels de renommée mondiale auxquels on n'aurait pas accès autrement. D'autre part, lorsqu'on lance un concours international, on espère obtenir un certain nombre de retombées positives, articles de journaux ou de revues, reportages de toutes sortes, qui renforcent l'image d'un lieu. Qu'on pense simplement à l'incroyable publicité qui a accompagné les « grands travaux » de Paris, au cours des années 80. Mentionnons encore, plus près de nous, et sans faire allusion à la qualité, la façon dont Ottawa et Hull tirent parti de leurs deux nouveaux musées.

Le concours de la Place Jacques-Cartier a mené à ce qui pourrait être décrit comme une « impasse » ; cinq projets totalement distincts les uns des autres ont été primés *ex-aequo* et le conseiller John Gardiner indiquait, lors d'une conférence de presse récente, que la Ville se chargerait de faire l'amalgame des projets gagnants...

Dans le cas du concours de la Cité internationale, le projet primé est grotesque et il est à prévoir que Montréal ne tirera aucune retombée positive des idées farfelues de M. Steven K. Peterson pour Montréal. Entrer dans les détails de ce projet présente peu d'intérêt puisqu'il sera, à toutes fins pratiques, relégué aux oubliettes.

Des exercices luxueux

Peut-être est-il temps, cependant, de tirer quelques enseignements de ces petits exercices tout de même assez luxueux bien que la somme d'un million de dollars, si elle servait à donner à Montréal une bonne dose de publicité internationale, ne serait pas exagérée. La formule des concours est exigeante, pas uniquement des concurrents, mais aussi des organisateurs.

En ce moment, à Montréal, il ne sert strictement à rien de se lancer dans un autre concours, national ou international, si l'on ne suit pas les règles de base qui s'appliquent à tous les concours de qualité et ce sans exception.

Ces règles, certains services de l'administration montréalaise commencent d'ailleurs à les appliquer. En effet, l'été dernier, le Service de l'approvisionnement et des immeubles de la Ville de Montréal invitait cinq équipes à présenter des esquisses pour la conception des futurs ateliers municipaux du boulevard Pie-IX. Le but des organisateurs était clair; le programme convenablement préparé; le jury, compétent et respecté des participants; les conditions offertes, adéquates (rémunération et sérieux de l'opération).

Trois bons projets sur cinq

Le résultat ? Trois bons projets sur cinq et un projet gagnant qui sera publié en janvier dans *Progressive Architecture*, l'une des revues d'architecture les plus prestigieuses d'Amérique du Nord.

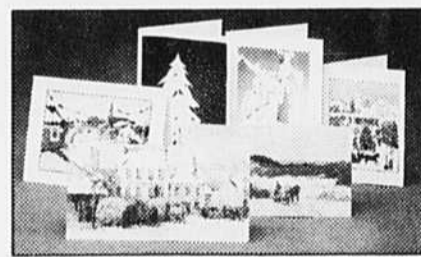
Le projet des ateliers municipaux, conçu par un consortium composé des architectes Lemoyne Lapointe Magne, Blouin et associés, Werleman Guy McMahon et Guy Gérin-Lajoie, prouve, d'une part, qu'un concours bien fait peut donner de bons résultats, en l'absence de toute controverse. Et, d'autre part, que des architectes montréalais peuvent faire un travail d'excellente qualité dont les retombées internationales seront sûrement plus positives que celles qui auront été engendrées — s'il y en a — par le méga-concours de la Cité internationale.

LES ENFANTS DU MONDE TENDENT LA MAIN

unicef

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

À NOËL, PARTAGEZ!



Les cartes de vœux UNICEF représentent l'espoir pour tous les enfants du monde. Vous pouvez les obtenir chez les dépositaires autorisés ou à la Boutique UNICEF. Commandes postales et téléphoniques acceptées.

Grâce à vous, UNICEF peut faire beaucoup.

- 1 carte UNICEF = des sels de réhydratation orale pour 9 enfants
- 10 cartes UNICEF = 60 doses de vaccins contre la rougeole
- 100 cartes UNICEF = immunisation de 600 enfants contre les six principales maladies infantiles

À Noël, partagez vos souhaits avec les cartes UNICEF ou faites parvenir votre don au Comité UNICEF de votre région.

unicef

Comité UNICEF Québec
209, rue St-Paul Ouest
Montréal (Québec) H2Y 2A1
(514) 288-5134
(514) 288-1305

THÉÂTRE

Extraordinaire virtuosité des pupi siciliennes

L'épée de Roland

Spectacle de marionnettes siciliennes de Fortunato Pasqualino. Mise en scène: Barbara Olson. Une production de la Compagnie des frères Pasqualino présentée à nouveau à la Maison de la culture Frontenac ce soir à 20 h.

Lyne Crevier

On dit que les poupées à fils (fantocini) répondent aux plaisirs des dévots. De toute évidence, les somptueuses marionnettes siciliennes, admirables en tous points, furent inventées pour que l'on se pâmât de joie.

Cependant à la Maison de la culture Mercier, dimanche soir, elles ont causé tout un émoi, pour d'autres raisons. Avant le lever du rideau, un membre de la troupe résumé, en italien, l'action de la pièce, La spada di Orlando, puis un autre enchaîna en anglais. Des spectateurs, indignés, ont immédiatement exigé une présentation en français. L'irritation de plusieurs a semblé se calmer à la lecture (dans notre langue cette fois) de L'épée de Roland.

Le curieux de l'affaire étant que, dans ce récit épique, chrétiens et Sarrasins vont s'entre-tuer, comme quoi, la « chanson de geste », est encore aujourd'hui d'une brûlante actualité!

Le Teatro di pupi siciliani et La Nuova Opera Burattini (troupe de marionnettes) a gagné qui proposait Allegro con brio hier soir à la maison de la culture Marie-Uguay nous visitent dans le cadre du Mois de l'Italie organisé par le gouvernement italien et la Ville de Montréal.

Ces troupes jouissent, aussi bien dans leur pays qu'à l'étranger, d'une solide réputation. La Nuova Opera Burattini, par exemple, est toujours active depuis un demi-siècle et sait s'entourer de grandes figures: le peintre et écrivain Giorgio de Chirico, les cinéastes Lina Wertmüller, Dino Risi et plusieurs autres.

À Rome, les frères Pasqualino fondent leur compagnie en 1969. Ils montent des spectacles de marionnettes à fils, inspirés de l'épopée classique, où l'on a vu fleurir les comédies de « masques », Pinocchio, Polichinelle, Charlemagne seront leurs héros.

Revenons à Roland, chevalier légendaire « sans peur et sans reproche », qui ne se sépare (presque) jamais de son épée Durendal, dont l'acier « ne se brise ni ne s'ébrèche ». Une triste fin attend le neveu de Charlemagne, qui mourra au combat, mené entre chrétiens et Sarrasins, au col de Roncevaux dans les Pyrénées. Félon personnage, Ganelon le fait tomber, lui et ses preux chevaliers, dans une embuscade. Le Roland au cœur pur n'aspireait pourtant qu'à la paix!

Pour peu, les pantins, articulés de main de maître par les frères Pasqualino, nous sembleraient « réels ». Revêtus d'armure de métal étincelant, coiffés de casques empanachés,



Une scène de La Spada di Orlando ou L'Épée de Roland.

ils se donnent la réplique et engagent le combat comme des pros. Moments épiques ou dansés apparaissent d'une rare virtuosité. Jamais n'a-t-on vu marionnettes plus déliées que ces siciliennes! En moins de deux, elles se répandent en invectives,

brandissent l'épée, foudroient l'adversaire. Sur scène (réduite selon la règle du théâtre de marionnettes de Catane), les protagonistes tombent comme des mouches. La salle piaffe d'admiration. Comment des êtres d'étoffe et de

clinquant peuvent-ils à ce point nous émouvoir! C'est là l'extraordinaire force de ces pupi, « exacte réduction d'acteurs », qui n'en amoindrissent pas moins notre plaisir. Même déguisés en chevaliers errants, ils nous accrochent encore, les traîtres.

ASTRONOMIE

La métamorphose de l'intrigante Chiron

Jean-Paul Dufour tiré du journal Le Monde

AVANT 1977, les astronomes spécialistes du système solaire étaient sévères. Ils pouvaient classer sans états d'âme les objets célestes qu'ils découvraient dans une des trois catégories bien définies: les planètes, les astéroïdes, ou les comètes. Et puis, le 1er novembre 1977, l'Américain Charles Kowal (observatoire en Californie) découvrit Chiron.

Ce corps étrange est bien trop petit pour être une planète: 350 kilomètres de diamètre selon les estimations de l'époque, 200 kilomètres, pense-t-on aujourd'hui.

Un astéroïde? Il en a la taille, et certains, comme Cérés, gigantesques « réservoir » de morceaux de glace et de poussières situé à quelque 7500 milliards de kilomètres, aux confins du système solaire. De temps en temps, « poussé » par la gravité d'une étoile de passage, un bloc s'en échappe et longe vers le système solaire. Il repart le plus souvent au-delà de Pluton (la dernière planète du système solaire), après avoir perdu une partie de sa masse, vaporisée lors d'un passage à proximité du Soleil, au cours duquel il s'orne d'une superbe « queue » formée d'un plasma gazeux et de poussières. Chiron reste bien en-deçà de Pluton et ne s'approche pas assez du Soleil pour cadrer avec ce modèle.

Certaines comètes, cependant, font exception. Piégées par la gravité des grosses planètes, elles restent dans le système solaire. C'est le cas notamment de la comète de Halley et de celle de Schwassmann-Wachmann, qui tourne sur une orbite presque circulaire entre Jupiter et Saturne. Mais, la distance et la « relative » petite taille de Chiron empêchent les astrophysiciens de recueillir les données sur sa composition qui leur permettraient de déterminer s'il s'agit d'une comète inactive. Ils n'avaient, par ailleurs, que peu d'espoir de voir Chiron s'orner un jour du panache qui léverait tous les doutes: son périhélie, point de l'orbite le plus proche du Soleil, est situé à 1,27 milliard de kilomètres, beaucoup trop loin, pensaient-ils. Ils avaient tort, Chiron, qui décrit son orbite en 50,53 années, fonce actuellement vers son périhélie qu'il atteindra en 1996. Mais déjà, à la lumière d'un nombre croissant d'observations concordantes, il est en train de perdre son état d'astéroïde bizarre,

pour endosser définitivement celui de comète atypique...

Dès 1979, M.M. Shio Oikawa et Edgar Everhart, de l'université de Denver (États-Unis) ont démontré que l'orbite de Chiron est instable et qu'elle s'approchera de plus en plus du Soleil, sous l'influence de la gravité de Saturne. Un travail difficile mené au travers d'estimations numériques pratiquées sur de gros ordinateurs. En effet, explique M. François Mignard du CERGA (Centre d'études et de recherches géodynamiques et astronomiques) de Grasse, l'orbite de Chiron est de type chaotique. C'est aussi le cas de celle de beaucoup d'astéroïdes. Elles peuvent rester apparemment stables et régulières pendant des centaines de milliers d'années, puis changer brusquement, sauter en une vingtaine d'années, pour des raisons souvent mystérieuses. Hormis une seule exception (Hypérioron, satellite de Saturne observée par une équipe dont faisait partie M. François Mignard), on n'a jamais pu vérifier de visus l'aspect chaotique d'une orbite prévue par le calcul.

Ces difficultés n'ont pas empêché M.M. G. Hahn et M. E. Bailey, de l'université de Manchester (Grande-Bretagne), de compléter les calculs de leurs collègues américains. En simulant sur ordinateur 83 orbites correspondant à celles que devrait décrire, ou avoir décrites, Chiron sur une période de 200 000 ans à cheval sur notre époque, ils ont conclu que cet étrange objet pourrait avoir été une comète à courte période (décrivant une orbite en moins de 20 ans, alors qu'il lui faut 50,53 années aujourd'hui) dans le passé, et le redeviendra probablement dans le futur.

Chiron ne serait donc pas un « objet vierge » en train de devenir une comète nouvelle, mais plutôt une comète déjà ancienne en train de reprendre de la vigueur après une période de repos sur une orbite plus éloignée du Soleil. Un certain nombre d'astéroïdes sont probablement des noyaux cométaires éteints ayant laissé échappé tout leur gaz, remarque M. Jean-Loup Bertaux. Chiron pourrait être un exemple intermédiaire entre ces corps et les comètes.

Cette hypothèse contredit cependant les estimations menées par M. Alan Stern à partir de l'étude du halo qui vient d'apparaître autour de Chiron. Selon ce chercheur de l'université de Colorado, ce corps céleste aurait déjà perdu toute sa glace et son gaz depuis longtemps s'il avait été plus proche du Soleil dans le passé.

La question reste ouverte. En attendant, les chercheurs peuvent au moins se raccrocher à une certitude: les découvertes vont se multiplier jusqu'en 1996, à mesure que Chiron s'approchera du Soleil. S'il s'agit de la plus grosse comète jamais observée, la moisson sera passionnante.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C. P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS VISA M.C. PAR TÉLÉPHONE 286-1200

160 App. et log. à louer
STE-ADELE. Idéal pour skieur, luxueux 2 1/2 meublé, près Chanteclerc, 350\$/mois, 1-229-8232
167 À louer hors frontières
FORT LAUDERDALE: Townhouses, semi-détachés, sur le canal. 923-3774
POMPANO BEACH, Jasmin Villa Motel, 30 unités, rénovées, 200 pi. de la mer, kitchenette, piscine chauffée, (305) 941-7930
168 A vendre hors frontières
FORT LAUDERDALE: Townhouses semi-détachés, sur le canal. 923-3774

407 Offres d'emploi
LE DEVOIR
REPRÉSENTANT-ES
Pour une promotion temporaire sur les campus universitaires
CONDITIONS:
• Durée 1 à 3 semaines en janvier
• Poste à temps plein • 7\$/l'heure et plus
EXIGENCES:
Personnes autonomes et enjouées
Expérience dans la vente
CAMPUS:
• Chicoutimi • Montréal • Québec
• Trois-Rivières • Ottawa
Communiquer avec Éline Leroux (514) 842-9645

407 Offres d'emploi
275 Locaux à louer
225 NOTRE-DAME O. Magasins, boutiques, 700 à 2000 pi.ca., avec vitrine,oyer brut. JOSEE, 849-3388 ou répondre 766-6108.
2731 EVERETT (ST-MICHEL) Près métro, 1000 pi. ca., magasin ou bureau, 800\$. 321-1563 (après 18h).
5216 à 5222 DÉCARIE MAGASINS • BUREAUX PRÈS MÉTRO 300, 500, 700, 1100 pi. ca. Grand stationnement privé. M. Aniel: 487-1234, 682-3362.
780 BEAUBIEN E. (arrière) Près St-Hubert, 940 pi. ca., poss. atelier, garage, etc. 689-0629, 687-4104.

591 Occasions d'affaires
Professionnels - Étudiants Gens d'affaires
NUL N'EST À L'ABRI DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ARGENT COMPTANT SUR TOUT ARTICLE DE VALEUR bijoux - diamants - T.V. - vidéo - ca. à réas. - système de son - monnaie - timbre
PAYONS COMPTANT
1-1523 St-Hubert, Mt. 779-2656
2-3002 Frontenac, Mt. 353-4996
3-1146, boul. des Laurentides, Laval, 625-0172
4-2118 de Chambly, Longueuil, 847-3466
5-4112, Wellington, Verdun, 746-8969
6-1191, Ste-Catherine, Mt. 326-1230
SI VOUS AVEZ LE COURAGE d'appeler, cela pourrait vous rendre riche, message enr. 24h (514) 339-8980.
551 Déménagement
A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.
CANTONNETTE & CHAUFFEUR 205/h. Déménagement. Main d'oeuvre disponible. Ou Transport passagers (8) 276-7739.
DÉMÉNAGEMENT SYMPHATIQUE, poêle, frigo, meubles de toutes sortes, etc., prix raisonnables. 729-9752.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entourage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-2372.
GILLES JOOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Appréciation complète. 253-4374.
553 Entreposage
DE LANAUDIÈRE Entrepôt 45 x 100, loyer mensuel. Libre immédiatement. 725-3161.
559 Entretien, réparations, rénovations
CHANGEMENT D'ENTRÉES chauffage/rénovation, finition de sous-sol, Meigo inc. 425-2371.
CONSTRUCTION J.P.: Spécialisé en rénovation, démolition, brique, ciment. Profitez de nos services avant la TPS. 839-8035 - 722-7908.
PROJET de rénovation tous genres, intérieur, extérieur, démolition et nettoyage après sinistre. 526-4278.
567 Lavage, nettoyage
NETTOYAGE DES FÊTES. Lavage de murs, tapis, peinture. Estimation gratuite. 15 ans d'expérience. 270-7539.

591 Occasions d'affaires
MAGASIN DE SPORT spécialisé, Rive-Sud. Très bon chiffre d'affaires, très bien situé. Prix: 125 000 \$, inventaire inclus. Franchise aussi disponible. Marc-André 688-2265.
PARTENAIRE FINANCIER RECHERCHE(E) pour une compagnie très prometteuse dans le domaine de la santé. Investissement 100 000 \$, 937-1016.
PME EN PLEINE EXPANSION SOLIDEMENT ÉTABLIE DANS SON SECTEUR RECHERCHE INVESTISSEURS POUR AUGMENTATION IMPORTANTE DE SA PRODUCTION. BILAN VÉRIFIÉ DISPONIBLE. CAPITAL RECHERCHE 150 000 \$. POSSIBILITÉ D'ABRI FISCAL ATTRAYANT (416) 428-9200 ou 428-8372.
SI VOUS AVEZ LE COURAGE d'appeler, cela pourrait vous rendre riche, message enr. 24h (514) 339-8980.

101 Propriétés à vendre
A QUI LA CHANCE REPENTIGNY
Bungalow 5 1/2, sous-sol 4 1/2, de luxe, libre immédiatement. Prix: 95 500 \$ Comptant. 1 500 \$ Mensualité. 1 200 \$ 10% 2 ans. 645-9880.
OUTREMONT
RUE MICHELE
Duplex semi-dét. 2 x 4 chambres, avec s/sol fini, double garage, pas d'agent, 435 000 \$ - 625-2210.
ROSEMONT, grand bungalow 9 pièces, 4 chambres, 2 foyers, piscine intérieure, spécial, Margot Bowin, HomeLife, 487-0221.
VIMONT, prestigieuse propriété 87, 3 ch., foyer, garage, piscine creusée, 159 000 \$ A. Quiméros, Re/Max Ahuntsic, 382-9940.

113 Propriétés à revenus à vendre
RUE PANET ET SICARD 2 x 6 log. Prix hypothécaire - petit comptant - en mm à rénover. Pour investisseur. 628-7270.
118 Copropriétés à vendre
LAC BROME Manoir Inverness. Éléante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi. ca. plus terrasse, 2 ch., 1 1/2 b./b., 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2794.

122 Condos à vendre
ILE DES SOEURS
Penthouse 2 étages, 2000 pi. ca., 4 ch. c., 2 s/bains, foyer, balcon, etc., terrasse avec vue sur la ville & fleuve. 1500 pi. ca., hypot. 11 1/2%. JOSEE 849-3388 ou répondre 766-6108.
PENTHOUSE ESTUAIRE III, face au fleuve, relié au métro Longueuil. Jour: 278-5179, soir: 670-5374.
125 Chalets à louer
CHALET Ste-Agathe, luxueux 4 chambres, location saison, mois, semaine, dernière chance de réservation. Semaine de Noël ou Jour de l'An. 931-5044, 819-326-1283.
LAC MEMPHRÉMAGOG à Southeriesur-le-Lac. Grand chalet meublé, avec piscine, 4 chambres, 2 s/bains, 2 cuisines, 400 \$ saison, tout inclus. S.v.p. téléphonez à l'heure des repas: 1-372-9935.

149 Terrains à vendre
LAVAIL Ste-Rose, zone blanche, 5 millions, 30 unités, rénovées, 200 pi. de la mer, kitchenette, piscine chauffée, (305) 941-7930.
A & A ST-MICHEL & METROPOLITAIN
1800 p.c. ou moins, bâtisse neuve, facilité stat. Des mois gratuits. 725-2222.
ABORDABLE, rue Sherbrooke, près hôpital Notre-Dame, 1 accueil, 6 bureaux, 1 garage et 3 pièces pour commodités, tout en partie, prix à discuter, 524-1278.
BOISBRIAND
Parc industriel, autoroute 15, espace à bureau dans un condo industriel neuf, 1050 pi. ca., éclairé, chauffe, climatisé, poss. stockage 800 pi. ca., hauteur 20 pi. 430-1414, 437-4922.
BUREAUX à sous-louer, édifice de la Casse populaire St-Alphonse d'Youville, 555 boul. Crémazie Est, 576 pi. ca. 400 \$/mois. (514) 849-8501.
CHERRIER, suite divisée, murs finis bois pâte, 2 climatisseurs, tapis, r. de ch., raisonnable, 523-7969.
FACE AU MÉTRO Henri-Bourassa. Petit local commercial à louer à 250 \$/mois. 492-0270, 381-8853.

160 App. et log. à louer
835 BOUL. ST-JOSEPH
IDÉAL PROFESSIONNEL A-1. Location, 1900 pi. ca. dans immeuble professionnel, espace moderne, pres. métro, 738-8441, 739-8130.
A & A ST-MICHEL & METROPOLITAIN
1800 p.c. ou moins, bâtisse neuve, facilité stat. Des mois gratuits. 725-2222.
ABORDABLE, rue Sherbrooke, près hôpital Notre-Dame, 1 accueil, 6 bureaux, 1 garage et 3 pièces pour commodités, tout en partie, prix à discuter, 524-1278.
BOISBRIAND
Parc industriel, autoroute 15, espace à bureau dans un condo industriel neuf, 1050 pi. ca., éclairé, chauffe, climatisé, poss. stockage 800 pi. ca., hauteur 20 pi. 430-1414, 437-4922.
BUREAUX à sous-louer, édifice de la Casse populaire St-Alphonse d'Youville, 555 boul. Crémazie Est, 576 pi. ca. 400 \$/mois. (514) 849-8501.
CHERRIER, suite divisée, murs finis bois pâte, 2 climatisseurs, tapis, r. de ch., raisonnable, 523-7969.
FACE AU MÉTRO Henri-Bourassa. Petit local commercial à louer à 250 \$/mois. 492-0270, 381-8853.

275 Locaux à louer
225 NOTRE-DAME O. Magasins, boutiques, 700 à 2000 pi.ca., avec vitrine,oyer brut. JOSEE, 849-3388 ou répondre 766-6108.
2731 EVERETT (ST-MICHEL) Près métro, 1000 pi. ca., magasin ou bureau, 800\$. 321-1563 (après 18h).
5216 à 5222 DÉCARIE MAGASINS • BUREAUX PRÈS MÉTRO 300, 500, 700, 1100 pi. ca. Grand stationnement privé. M. Aniel: 487-1234, 682-3362.
780 BEAUBIEN E. (arrière) Près St-Hubert, 940 pi. ca., poss. atelier, garage, etc. 689-0629, 687-4104.

283 Commerces à vendre
PÉPINIÈRE établie depuis 3 ans, chiffre d'affaires et profits intéressants. Claude Yelle au 430-6664 Le Permanent courtier.
RESTAURANT, cuisine française, très bon achalandage, clientèle établie, incluant immeuble à revenus avec 2 loyers, 235 000 \$ Laprairie, 444-3492, 444-7014.
371 Ordinateurs
I.B.M. COMP. 386-25 H.D. 80 meg, Super V.G.A. 2 meg R.A.M. Int. Martin 745-4540 ou 844-1721.
«INFO COMPLEXE RIVE-SUD» AT-286, 12MHz complet 565 \$ 80386 SX, 20MHz complet 1 055 \$ 80386 SX, 3MHz complet 1 695 \$ 5400 Grande Allée, St-Hubert 4 4 3 - 6 3 6 6

551 Déménagement
A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.
CANTONNETTE & CHAUFFEUR 205/h. Déménagement. Main d'oeuvre disponible. Ou Transport passagers (8) 276-7739.
DÉMÉNAGEMENT SYMPHATIQUE, poêle, frigo, meubles de toutes sortes, etc., prix raisonnables. 729-9752.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entourage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-2372.
GILLES JOOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Appréciation complète. 253-4374.
553 Entreposage
DE LANAUDIÈRE Entrepôt 45 x 100, loyer mensuel. Libre immédiatement. 725-3161.
559 Entretien, réparations, rénovations
CHANGEMENT D'ENTRÉES chauffage/rénovation, finition de sous-sol, Meigo inc. 425-2371.
CONSTRUCTION J.P.: Spécialisé en rénovation, démolition, brique, ciment. Profitez de nos services avant la TPS. 839-8035 - 722-7908.
PROJET de rénovation tous genres, intérieur, extérieur, démolition et nettoyage après sinistre. 526-4278.
567 Lavage, nettoyage
NETTOYAGE DES FÊTES. Lavage de murs, tapis, peinture. Estimation gratuite. 15 ans d'expérience. 270-7539.

591 Occasions d'affaires
MAGASIN DE SPORT spécialisé, Rive-Sud. Très bon chiffre d'affaires, très bien situé. Prix: 125 000 \$, inventaire inclus. Franchise aussi disponible. Marc-André 688-2265.
PARTENAIRE FINANCIER RECHERCHE(E) pour une compagnie très prometteuse dans le domaine de la santé. Investissement 100 000 \$, 937-1016.
PME EN PLEINE EXPANSION SOLIDEMENT ÉTABLIE DANS SON SECTEUR RECHERCHE INVESTISSEURS POUR AUGMENTATION IMPORTANTE DE SA PRODUCTION. BILAN VÉRIFIÉ DISPONIBLE. CAPITAL RECHERCHE 150 000 \$. POSSIBILITÉ D'ABRI FISCAL ATTRAYANT (416) 428-9200 ou 428-8372.
SI VOUS AVEZ LE COURAGE d'appeler, cela pourrait vous rendre riche, message enr. 24h (514) 339-8980.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal
MONT STE-ANNE. 3 1/2 couches 4 personnes, foyer, 450 \$/sem., ou 100 \$/jour, tout inclus. 418-652-8711.
STE-ADELE, petite maison 4 1/2, foyer, 395 \$/sem. Saison hiver ou à l'année, 1-229-2606, 1-819-322-7174.

105 Propriétés à louer
ST-HIPPOLYTE Lac Renoir, maison Viceroy neuve, libre immédiatement, foyer, bain fourbillon, 400 pi. bord de l'eau, entre 7 et 14 km pentes de ski, garage double indépendant, grand sous-sol de 8 p., 40 min. de Montréal, à louer à la saison ou au mois. (ou acheter) - Fabreville taxes basses, 9 pièces, car. double, toit cath., 2 s/bains, Jenn-Air, font. enc., pisc. h. terre. Après 18h, Armand 627-6508.

122 Condos à vendre
PIERREFONDS
5 1/2, 118 900 \$ ou meilleure offre. Quilte la ville, doit vendre. Belle vue sur bord de l'eau. 696-8242.
LAC SUPÉRIEUR: près Mont-Tremblant. Spacieux bungalow «split-level». Bail à l'année, 5 1/2, 2 c.c., meublé et décoré à neuf, grande salle de séjour avec baie vitrée, très ensoleillé, foyer naturel, salle d'eau, bain fourbillon, 3 lavage, chauffage central. Meublé, bien meublé. Maison, 819-326-7562.
BOISBRIAND petite ferme, maison 4 pièces, écurie, terrain 9 arpents à louer (ou à vendre), 435-2067.
LAC SUPÉRIEUR: près Mont-Tremblant. Spacieux bungalow «split-level». Bail à l'année, 5 1/2, 2 c.c., meublé et décoré à neuf, grande salle de séjour avec baie vitrée, très ensoleillé, foyer naturel, salle d'eau, bain fourbillon, 3 lavage, chauffage central. Meublé, bien meublé. Maison, 819-326-7562.

145 Terres, fermes à vendre
ÉRABLIÈRE, avec maison, Victoriaville, équip. + 4 000 entalles, 135 000 \$ - 1-815-275-2376.
ST-EUSTACHE, près parc industriel, 115 arpents, 250 000 \$ négociable, 472-5513.

268 Espaces industriels à louer
FACE AU MÉTRO Henri-Bourassa. Petit local commercial à louer à 250 \$/mois. 492-0270, 381-8853.
FACE PALAIS DE JUSTICE
Rue N-Dame Ouest, bureau professionnel 1700 pi. ca., sous-location, JOSEE, 849-3388 ou répondre 766-6108.
PLACE D'ARMES
225 NOTRE-DAME O. Bureaux professionnels, rénovés, tapis, air clim., chauff. élect., nettoyage incl. loyer brut, 700 pi. ca. aussi 150 pi. ca. disponibles. JOSEE 849-3388 ou répondre 766-6108.
269 Propriétés commerciales
A & A MTL-NORD
Industriel/Pie IX, 850 p.c. + grand terrain, stat. Des mois gratuits 725-2222.

269 Propriétés commerciales
MAGNIFIQUE petite bâtisse commerciale à vendre. Clark près Duluth, 122 X 25, deux étages. Rénovations au design très original. Potentiel extraordinaire, 843-5055 le jour, lundi au vendredi.

275 Locaux à louer
225 NOTRE-DAME O. Magasins, boutiques, 700 à 2000 pi.ca., avec vitrine,oyer brut. JOSEE, 849-3388 ou répondre 766-6108.
2731 EVERETT (ST-MICHEL) Près métro, 1000 pi. ca., magasin ou bureau, 800\$. 321-1563 (après 18h).
5216 à 5222 DÉCARIE MAGASINS • BUREAUX PRÈS MÉTRO 300, 500, 700, 1100 pi. ca. Grand stationnement privé. M. Aniel: 487-1234, 682-3362.
780 BEAUBIEN E. (arrière) Près St-Hubert, 940 pi. ca., poss. atelier, garage, etc. 689-0629, 687-4104.

283 Commerces à vendre
PÉPINIÈRE établie depuis 3 ans, chiffre d'affaires et profits intéressants. Claude Yelle au 430-6664 Le Permanent courtier.
RESTAURANT, cuisine française, très bon achalandage, clientèle établie, incluant immeuble à revenus avec 2 loyers, 235 000 \$ Laprairie, 444-3492, 444-7014.
371 Ordinateurs
I.B.M. COMP. 386-25 H.D. 80 meg, Super V.G.A. 2 meg R.A.M. Int. Martin 745-4540 ou 844-1721.
«INFO COMPLEXE RIVE-SUD» AT-286, 12MHz complet 565 \$ 80386 SX, 20MHz complet 1 055 \$ 80386 SX, 3MHz complet 1 695 \$ 5400 Grande Allée, St-Hubert 4 4 3 - 6 3 6 6

551 Déménagement
A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.
CANTONNETTE & CHAUFFEUR 205/h. Déménagement. Main d'oeuvre disponible. Ou Transport passagers (8) 276-7739.
DÉMÉNAGEMENT SYMPHATIQUE, poêle, frigo, meubles de toutes sortes, etc., prix raisonnables. 729-9752.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entourage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-2372.
GILLES JOOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Appréciation complète. 253-4374.
553 Entreposage
DE LANAUDIÈRE Entrepôt 45 x 100, loyer mensuel. Libre immédiatement. 725-3161.
559 Entretien, réparations, rénovations
CHANGEMENT D'ENTRÉES chauffage/rénovation, finition de sous-sol, Meigo inc. 425-2371.
CONSTRUCTION J.P.: Spécialisé en rénovation, démolition, brique, ciment. Profitez de nos services avant la TPS. 839-8035 - 722-7908.
PROJET de rénovation tous genres, intérieur, extérieur, démolition et nettoyage après sinistre. 526-4278.
567 Lavage, nettoyage
NETTOYAGE DES FÊTES. Lavage de murs, tapis, peinture. Estimation gratuite. 15 ans d'expérience. 270-7539.

113 Propriétés à revenus à vendre
CARRÉ ST-LOUIS 4 condos loués et rénovés à vendre en blocs ou séparément avant la fin de l'année, pour raison fiscale, comptant requis. 150 000 \$ 843-8505, François Rivest courtier.

122 Condos à vendre
PIERREFONDS
5 1/2, 118 900 \$ ou meilleure offre. Quilte la ville, doit vendre. Belle vue sur bord de l'eau. 696-8242.
LAC SUPÉRIEUR: près Mont-Tremblant. Spacieux bungalow «split-level». Bail à l'année, 5 1/2, 2 c.c., meublé et décoré à neuf, grande salle de séjour avec baie vitrée, très ensoleillé, foyer naturel, salle d'eau, bain fourbillon, 3 lavage, chauffage central. Meublé, bien meublé. Maison, 819-326-7562.

145 Terres, fermes à vendre
ÉRABLIÈRE, avec maison, Victoriaville, équip. + 4 000 entalles, 135 000 \$ - 1-815-275-2376.
ST-EUSTACHE, près parc industriel, 115 arpents, 250 000 \$ négociable, 472-5513.

268 Espaces industriels à louer
FACE AU MÉTRO Henri-Bourassa. Petit local commercial à louer à 250 \$/mois. 492-0270, 381-8853.
FACE PALAIS DE JUSTICE
Rue N-Dame Ouest, bureau professionnel 1700 pi. ca., sous-location, JOSEE, 849-3388 ou répondre 766-6108.
PLACE D'ARMES
225 NOTRE-DAME O. Bureaux professionnels, rénovés, tapis, air clim., chauff. élect., nettoyage incl. loyer brut, 700 pi. ca. aussi 150 pi. ca. disponibles. JOSEE 849-3388 ou répondre 766-6108.

269 Propriétés commerciales
MAGNIFIQUE petite bâtisse commerciale à vendre. Clark près Duluth, 122 X 25, deux étages. Rénovations au design très original. Potentiel extraordinaire, 843-5055 le jour, lundi au vendredi.

275 Locaux à louer
225 NOTRE-DAME O. Magasins, boutiques, 700 à 2000 pi.ca., avec vitrine,oyer brut. JOSEE, 849-3388 ou répondre 766-6108.
2731 EVERETT (ST-MICHEL) Près métro, 1000 pi. ca., magasin ou bureau, 800\$. 321-1563 (après 18h).
5216 à 5222 DÉCARIE MAGASINS • BUREAUX PRÈS MÉTRO 300, 500, 700, 1100 pi. ca. Grand stationnement privé. M. Aniel: 487-1234, 682-3362.
780 BEAUBIEN E. (arrière) Près St-Hubert, 940 pi. ca., poss. atelier, garage, etc. 689-0629, 687-4104.

283 Commerces à vendre
PÉPINIÈRE établie depuis 3 ans, chiffre d'affaires et profits intéressants. Claude Yelle au 430-6664 Le Permanent courtier.
RESTAURANT, cuisine française, très bon achalandage, clientèle établie, incluant immeuble à revenus avec 2 loyers, 235 000 \$ Laprairie, 444-3492, 444-7014.
371 Ordinateurs
I.B.M. COMP. 386-25 H.D. 80 meg, Super V.G.A. 2 meg R.A.M. Int. Martin 745-4540 ou 844-1721.
«INFO COMPLEXE RIVE-SUD» AT-286, 12MHz complet 565 \$ 80386 SX, 20MHz complet 1 055 \$ 80386 SX, 3MHz complet 1 695 \$ 5400 Grande Allée, St-Hubert 4 4 3 - 6 3 6 6

551 Déménagement
A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.
CANTONNETTE & CHAUFFEUR 205/h. Déménagement. Main d'oeuvre disponible. Ou Transport passagers (8) 276-7739.
DÉMÉNAGEMENT SYMPHATIQUE, poêle, frigo, meubles de toutes sortes, etc., prix raisonnables. 729-9752.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entourage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-2372.
GILLES JOOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Appréciation complète. 253-4374.
553 Entreposage
DE LANAUDIÈRE Entrepôt 45 x 100, loyer

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLLETTE, COUR PROVINCIALE, NO: 705-27-01042-892, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, vs. YVES MARIER, partie défenderesse. Le 26ème jour de décembre 1990 à 12h00 au 774, Oumet, St-Jovite, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES MARIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléphone Cellulaire Under portatif, 1 congélateur General Freezer, 1 radio Eversson, 1 orgue Enfant. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL DAIGNEAULT, hussier, (514) 71-8078, JACQUES LANCOT HUSSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, suite 21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5, le 18 décembre 1990.

EXPORT/IMPORT CLIC INC. par acte daté le 24 août 1990 et enregistré le 28 août 1990 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, sous le numéro 748213, a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée/International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres créances, récurrences et demandes d'arrestation, toutes sources, créées dans le cours normal des affaires ou autrement. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

AVIS LÉGAL
Avis est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, chapitre P-16) que la garantie créée par un acte de créances, d'hypothèque, de gage et de nantissement intervenu entre Location Le Carroussel (1986) Inc. et Trust Général du Canada, à titre de fiduciaire, portant la date officielle du 17 janvier 1990 et enregistré à la division d'enregistrement de Chambly le 18 janvier 1990 sous le numéro 836283 ainsi qu'à la division d'enregistrement de Verchères le 18 janvier 1990 sous le numéro 232358, est devenue exécutoire suite au défaut de Location Le Carroussel (1986) Inc. de respecter les termes et conditions dudit acte de fiducie.

Montréal, le 12 décembre 1990 de Grandpère, Golin, procureurs de Trust Général du Canada.

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère des approvisionnements et services
Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
0233	Impression de 18 600 000 enveloppes de différents formats (papier de fibres recyclées).	Différents endroits
0231	1200 bibliothèques métalliques à quatre (4) rayons.	Ville Vanier
0232	8400 porte-crayons et 14 400 paniers à correspondance en plastique ABS.	Ville Vanier

Clôture de la soumission: 10 janvier 1991 à 15 h.

Clôture de la soumission: 15 janvier 1991 à 15 h.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
575, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5N9
Tél.: (418) 643-5439

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne. Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des approvisionnements, Jean-Claude Careau, ing.

Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

GCG.00079.F le mardi 8 janvier 1991	EPI.05489.A le mardi 15 janvier 1991	HCT.01120.F le mardi 15 janvier 1991
CONTRAT DE SERVICE D'ENTRETIEN POUR DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET PÉRIPHÉRIQUES DE MARQUES DIVERSES	ENTRETIEN SANITAIRE DES BUREAUX DU CENTRE ADMINISTRATIF ET DE SERVICE DE SAINT-HYACINTE AU 7300 CHOQUETTE SAINT-HYACINTE QU.	Centrale Nucléaire Gentilly II
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: NIL	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

HMQ.01089.F le mardi 15 janvier 1991	LLR.00085.F le mardi 15 janvier 1991
Centrale Nucléaire Gentilly II	FABRICATION DE PIEUX-CAISSONS EN ACIER
900 000 KG D'HYDROXYDE DE SODIUM	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 40 000 \$	Garantie de soumission: 60 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie ouest, 10e étage
Montréal (Québec)
H2P 1C3

Pour renseignements:
(514) 385-2830

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande ou document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR MUNICIPALE

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

-VS-

Adolphe Raymond, 9/01/43; Allard Jean-Paul, 14/08/29; Anderson Mario, 12/11/68; Archambault Serge, 3/05/67; Baillargeon Stéphane, 22/10/66; Balianian Antoine, 26/10/71; Barns Chantal, 1/03/66; Beauchamps Claude, 2/01/71; Beaudin Denis, 15/08/69; Beaudoin Jean-Jacques, 2/11/65; Beaulieu Benoit, 20/09/65; Beaulieu Eric, 6/01/69; Beaulieu Sylvie, 31/05/63; Bédard Patrick, 4/04/52; Bélanger Manon, 12/05/65; Bélec Lise, 1/07/65; Belleuve Yvon, 15/10/63; Bérard Steve, 9/03/60; Bergeron Bruno, 23/08/67; Bergeron Gilles, 6/06/64; Bernard François, 19/10/68; Bidal Lise, 25/10/60; Bisailon Manon, 14/09/65; Blackburn Luc, 6/12/63; Blouin Robert, 27/09/38; Boisjourné Stéphane, 1/04/71; Boudrias Ronald, 28/08/42; Boulay Ghislain, 15/03/67; Bourbonnière Raymond, 1/10/44; Bowles John, 1/11/61; Brideau Marc, 23/10/67; Brochu Gilles, 24/11/65; Brosseau Stéphane, 1/09/68; Cabolet Patrick, 9/04/62; Camionnage Demers Inc., Célestine Nickson-Victor, 22/11/62; Chamberland Raymond, 19/01/57; Cordeur André, 17/10/61; Coffrage Provincial J.C.A. Inc., Comtois Richard, 16/09/66; Côté Diane, 14/08/68; Cousineau Robert, 7/09/53; Crony Germaine, 11/10/54; Croteau Marcel, 23/01/54; Da Silva Maria Amorim, 8/12/48; Dauphin Alex, 26/05/56; De Lachevoitière K. & Lalonde S.; Déglise Michel, 11/03/69; Dépatie Micheline, 1/08/58; Derive Léopold, 19/06/63; Desroges Serge, 15/04/64; Desmarieux Daniel, 7/11/66; Digrado Leonard Michael, 19/10/46; Dollard Pierre, 9/04/63; Dorazio Camillo, 17/02/71; Dorval Diane, 26/03/55; Duguay Bertrand, 3/04/59; Dumais Eric, 26/04/64; Duperron Micheline, 16/08/53; Duquette Michel, 9/09/68; Emond Jean-Yves, 30/04/55; Emond Manon 0/00/00; Filiatreau Jacques, 22/10/53; Fourier Luc, 21/07/66; Frenette Charles, 15/08/58; Gaudet Paul-Jean, 20/12/54; Gélinas Daniel, 30/12/71; Gervais Michèle, 31/10/65; Giguère Annie, 10/08/67; Gingras Carole, 3/09/58; Girard France, 3/06/59; Girard Nicole, 17/10/62; Girard, 24/06/54; Godard Serge, 8/09/55; Gratton, 3/03/61; Grégoire Danguess, 6/04/66; Grenier Claude, 30/11/46; Grenier Stéphane, 19/11/68; Guerrero Tonino, 29/07/68; Guida Mario, 7/04/62; Gutter Geneviève Anna, 3/01/69; Harnois Chantale, 26/04/56; Hébert Stéphane, 15/12/64; Huot Lynn Vendette, 27/07/56; Imbault André, 10/11/64; James Robert, 10/05/37; Jean Eric, 20/06/46; Jean Yves Antoine, 24/10/55; Jeanson Gilles, 3/05/56; Jerome Hensy, 1/04/57; Josephat Edwige, 10/08/60; Joseph Frantz, 19/09/67; Labelle Pierre, 7/07/70; Laguerre Fritz, 2/09/44; Lajoie Albert, 10/03/45; Laroche Gilles, 18/02/66; LeBouthillier Fernando, 18/02/39; Leduc Jean, 6/07/49; Lemieux Marcel, 19/01/62; Lesage Sylvain, 28/08/61; Létoureau Steve, 24/11/70; Létoureau Thérèse, 11/10/61; M. Torresso Antonio Inc.; Manseau Johanne, 15/12/63; Martin Michel, 13/07/68; Moise Marie Lourdes, 1/06/60; Molini Dominique, 25/05/67; Morand René, 11/11/58; Moreau Lise, 31/07/62; Moreau René, 2/12/59; Moreau Stéphane, 17/09/68; Morissette Christian, 30/05/53; Olivier Eric, 15/07/66; Otis Pierre, 20/01/63; Page Ghislain, 2/06/69; Pagliarula Carmine, 21/05/46; Panzera Salvatore, 15/06/54; Parquette Daniel, 20/09/60; Paul Jacqueline, 23/10/44; Paysagiste Santillo, Rinaldo (Québec); Perone David, 19/06/61; Perron Marcel, 9/06/65; Petritis Alexandre, 19/09/67; Pierre Myrline, 1/05/64; Plante Paul-Émile, 17/08/37; Plouffe Bobby, 31/10/69; Plouffe Yvan, 25/02/66; Poirier Eric, 23/01/69; Poliquin Luc, 3/04/69; Poliquin Luc, 4/03/69; Poulette Marie, 8/11/64; Preville Jocelyne, 6/09/67; Proetto Vincenzo, 20/07/70; Quirion Gaston, 1/06/47; Ratte Christian, 31/07/68; Raymond Jacques, 23/07/63; Raymond Robert, 8/10/63; Rhéault Jean-François, 30/06/63; Riopel Normand, 1/05/46; Robitaille René, 21/03/58; Rousseau Andrée, 29/05/63; Santucci Gino, 19/09/67; Savignac Jacques, 1/03/57; Sciortino Antonino, 14/04/67; Simard Michel, 27/06/57; Simard Patrick, 27/06/67; Smith Marcel, 31/03/67; Socias Alexandre, 28/02/51; Southerie Normand, 5/05/62; St-Cyr Rose M., 12/04/48; Stevens Nancy Beverly, 5/03/61; Tanguay Richard, 5/10/67; Taylor Andy, 15/11/69; Teller Daniel, 1/12/66; Tessier Yvan, 16/08/47; Tétrault Pierre, 27/01/65; Theligne Paul, 19/06/36; Tisgione Norma, 10/01/62; Truchon Rodrigue, 28/02/62; Vilsaint Sheila, 13/11/70; Viscardi Daniel, 26/06/65; Wilner Sacha, 2/05/71.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés sont, par la présente, requis de comparaître le 15 janvier 1991 à 9h00 heures, à la Cour Municipale de Montréal-Nord située au 4240 rue Amos, Montréal-Nord.

Une copie de la sommation et de la déclaration sont déposées au Greffe de cette Cour.

De plus, prenez avis qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les intimés.

MONTRÉAL-NORD **LUCYILLE DUBORD**
3 décembre 1990 **GREFFIER**

Société d'énergie de la Baie James

PROJET BRISAY

APPEL D'OFFRES N° 1LD-370-1-01

EXCAVATION DES CANAUX DU BIEF AVAL

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mardi 12 février 1991 à 15 h 30.

Garantie de soumission: 1 000 000 \$

Prix du document: 200,00 \$ (toutes taxes incluses)

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE CONTRATS
22e étage
800, boul. de Malouneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Chaque soumissionnaire doit présenter une solide expérience dans l'exécution de contrats de même nature dans la province de Québec et répondre aux conditions de qualifications stipulées à la section «B» du document d'appel d'offres.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au (514) 985-7900.

Jocelyne Fortin
Chef de service adjointe Contrats

AVIS PUBLICS

LE DEVOIR ne sera pas publié les lundi, 24, mardi, 25, et mercredi 26 décembre.

Les lundi, 31 déc., mardi, 1er janvier et mercredi 2 janvier 1991.

PARUTIONS: les jeudi, 27 décembre et 3 janvier 91.

Les avis et le matériel complet devront nous parvenir les vendredi 21 et 28 décembre avant midi.

Cependant, les réservations pour épreuves devront nous parvenir les 20 et 27 décembre.

PARUTIONS: 28 décembre et 4 janvier 91.

Les avis et le matériel complet devront nous parvenir les vendredi 21 et 28 décembre avant 3h30.

Cependant, les réservations pour épreuves devront nous parvenir les 20 et 27 décembre.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	OU	Service des contrats Ministère des Transports 255, boul. Crémazie Est 1er étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: (514) 873-6061
---	----	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Projet no 665-0320-0 — Élargissement du pont Médéric Martin (Autoroute 15, Rivière-des-Frères), élargissement de la chaussée de l'autoroute des Laurentides incluant la reconstruction du tablier, diverses réparations à la structure, pose d'enrobés bitumineux, travaux d'éclairage, terrassement, signalisation, dalle de béton ainsi que divers travaux connexes, dans les municipalités de Ville de Montréal et Ville de Laval, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal et Laval, circonscriptions électorales de Acadie, Laval-des-Rapides et Fabre. Longueur de 2,7 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 50 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

- cautionnement de soumission: 2 046 000 \$ ou
- chèque visé: 500 000 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 23 janvier 1991 à 15h.

APPEL D'OFFRES SPÉCIFIQUE

Projet no 1140-90-173 — Desserte maritime des villages du Nouveau-Québec pour les années 1991, 1992 et 1993 afin de:

- fournir un service de navires à partir de Montréal pour transporter et livrer dans les villages du Nouveau-Québec, les marchandises diverses regroupées par le ministère des Transports du Québec;
- transférer des cargaisons entre les villages du Nouveau-Québec;
- rapporter à Montréal les cargaisons venant des villages du Nouveau-Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent un permis de classe appropriée de la Commission des transports du Québec et qui auront réquisitionné les documents en leur nom.

Garantie de soumission exigée:

- cautionnement de soumission: 400 000 \$ ou
- chèque visé: 200 000 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents gratuitement et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	OU	Service des contrats Ministère des Transports 255, boul. Crémazie Est 1er étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: (514) 873-6061
---	----	--

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mardi, 22 janvier 1991 à 15h.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

APPEL DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction et aux sciences physiques.

Catégorie: Génie

Spécialité: Maritime

Projet no 1140-90-189 — Étude de faisabilité technique et financière en vue de l'amélioration du service maritime entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon. Solutionner la problématique du manque de capacité du navire et de la saisonnalité du service et analyser les besoins d'un second point de service sur la rive nord du Saint-Laurent.

Seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.

L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000,00 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	OU	Service des contrats Ministère des Transports 255, boul. Crémazie Est 1er étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: (514) 873-6061
---	----	--

La réception des offres est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

La réception des offres prendra fin le mardi, 22 janvier 1991 à 15h.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des offres reçues.

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

LA METEO

Accu-Weather prévisions météorologiques jusqu'à midi, le 18 décembre y compris les hautes et basses et températures pour les villes.

Situation générale: une perturbation en provenance du Midwest américain approche du Québec. Elle apporte beaucoup d'humidité, particulièrement sur le sud de la province. Sur le sud, les précipitations débiteront sous forme de neige et de grésil, pour ensuite se changer en verglas. Le nord-ouest et l'est auront surtout droit à des nuages et moins de précipitations.

La journée de mercredi s'annonce plutôt pluvieuse sur le sud, alors que les autres régions auront des nuages et des chutes de neige.

Les températures seront au-dessus des normales saisonnières, partout au Québec.

Cornwall: pluie verglaçante se changeant en pluie vers la mi-journée. Max.: 2. Puis température stationnaire par la suite. Vents modérés. Demain: pluie ou bruine passagère.

Estrie: pluie. Risque de pluie verglaçante en matinée. Max.: 4. Puis température stationnaire par la suite. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 100%. Demain: pluvieux.

Trois-Rivières et Drummondville, Beauce, Québec: neige mêlée de grésil. Risque de pluie verglaçante en après-midi. Max.: -1. Température stationnaire par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 100%. Demain: pluie ou bruine passagère.

St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: faible neige passagère. Max.: -2. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 70%. Demain: nuageux avec un peu de neige.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: faible neige. Neige mêlée de grésil en après-midi. Max.: -2. Puis température stationnaire par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80%. Demain: nuageux avec un peu de pluie.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: nuageux avec un peu de neige. Max.: près de -2. Puis température stationnaire par la suite. Vents devenant modérés en matinée. Probabilité de précipitations: 60%. Demain: nuageux avec un peu de pluie ou de neige.

Gaspé et Parc Forillon: annuagement en matinée. Quelques chutes de neige par la suite. Max.: -1. Puis température stationnaire par la suite. Probabilité de précipitations: 50%. Demain: nuageux avec un peu de pluie ou de neige.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: annuagement suivi de chutes de neige dispersées. Max.: -1. Probabilité de précipitations: 40%. Demain: généralement nuageux avec chutes de neige dispersées.

Secteur de Natashquan et Chevery: ensolleillé avec passages nuageux. Ennuagement en après-midi. Max.: -2. Demain: généralement nuageux avec chutes de neige dispersées.

Secteur à l'est de Chevery: dénuagé partiel. Max.: 0. Vents modérés. Demain: nébuleux partiel.

Source: Environnement Canada

Au bout de chaque cigarette

Un seul filtre: vos poumons

LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Morbide. — Danse.
- Enoncer successivement. — Promontoire.
- Eperonne. — Élévation de terrain.
- Sélénium. — Enleva.
- Sainte Vierge.
- Mouffette. — Lien grammatical.
- Enseigne de guerre. — Éminence.
- Pièce de vaisselle. — Argent. — Fourreau.
- Dentier. — Employa.
- Ceinture. — Sortie. — Possédé.
- Marqua d'une entaille. — Organe de la génération.
- Critique avec violence. — Paf.
- Sélénium. — Saison. — Organe des végétaux.

Verticalement

- Office divin. — Instance en justice.
- Pilastre cornier. — Perfectionné.
- Il. — Plante telle

L'immortelle bleue.

- Larve de la lamproie. — Dame (Techn.).
- Noyau de deutérium. — Constituant des peintures.
- Langue celtique. — Ferrure.
- Génie féminin. — Conduite réfréchie.
- Océan. — Voie.
- À moi. — Cube. — Rélegation.
- Roseau aromatique. — Pronom. — La première femme.
- Prétentiveuse. — Ruisselé.
- Capable. — Crier, en parlant du haret.

Solution d'hier

- GRAND ÉGOÏSTE
- RAUCIÈRE
- IVRE ÉCENÉ
- GILLE DE CRI
- NEURVILLE
- ORÉVISCER
- TERMIÈRE
- ÉPIRE TOMRI
- ENTRÉE
- SANTALINÉ
- ANAOIN TRI
- SENILE EXAR

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Renforcer les régions du Canada

Le Sénat devrait être élu et disposer d'un droit de veto suspensif

JEAN CHRÉTIEN

Extrait du mémoire présenté par le chef du Parti libéral du Canada à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec

DANS LA PERSPECTIVE d'un Canada nouveau, nous devrions reconnaître les caractéristiques régionales du pays et prendre des dispositions afin de traiter certaines questions avec plus d'équité et de démocratie.

Le Sénat : une institution à réformer

Le Sénat a connu une fortune particulière. Il faut d'abord rappeler que le Québec n'aurait pas adhéré à la Confédération de 1867 si les autres provinces à l'époque n'avaient accepté de créer le Sénat. Il suffit de relire à ce sujet les nombreuses interventions de Georges-Étienne Cartier pour s'en convaincre.

En 1867, dans la pensée des Pères de la Confédération, le Sénat se voyait octroyer un double rôle : assurer la défense des intérêts régionaux et protéger les droits des minorités, en particulier les droits des francophones.

L'histoire nous enseigne que le Sénat n'a pas rempli ce rôle, bien qu'à certains égards, il ait produit des travaux remarquables. Force est de constater le bien-fondé des critiques formulées à son endroit, quant à son rôle de porte-parole des intérêts régionaux et de protecteur des droits des minorités.

Une réforme fondamentale s'impose, dont le double objectif apparaît clairement. D'abord, donner aux régions une meilleure emprise sur l'élaboration des lois nationales et des décisions administratives qui ont un impact important dans les régions. En d'autres mots, aménager la participation des régions dans le processus parlementaire canadien. Ensuite, assurer que les intérêts linguistiques et culturels des francophones dans la vie nationale soient mieux protégés et garantis.

Il faut réformer la composition du Sénat, son rôle et son fonctionnement.

Nous estimons en effet que la réalité régionale est un élément essentiel de notre identité. L'immensité de notre pays, l'histoire de son peuplement, les caractéristiques culturelles de ses populations ont produit des attachements profonds à des régions qui ont d'ailleurs été façonnées, en partie, par la géographie et les ressources naturelles du milieu.

Le Sénat devrait regrouper des membres élus sur la base des



L'enceinte du Sénat canadien.

grandes régions du pays pour un mandat à terme déterminé, afin de représenter plus adéquatement les intérêts des régions.

Le rôle dévolu à ce Sénat élu et efficace devrait également faire l'objet d'une réforme en profondeur. Ce Sénat pourrait avoir un pouvoir suspensif limité. Un veto suspensif assurerait une réflexion supplémentaire de la part du gouvernement du jour, et une meilleure prise en considération des implications régionales des choix à faire.

Certaines des nominations à la tête des grandes institutions nationales pourraient faire l'objet d'un examen par le Sénat. Il nous faut trouver des moyens pour augmenter la participation des régions dans les institutions nationales tel que le CRTC. La Banque du Canada devrait aussi être transformée pour que les intérêts des grandes régions du Canada soient mieux défendus.

De plus, il est essentiel de garantir la protection des droits et des minorités linguistiques du pays. Dans un Sénat qui refléterait mieux la réalité régionale et les intérêts des provinces, on pourrait soumettre au vote d'une double majorité les questions touchant à la langue et à la culture française. Ainsi on garantirait qu'une majorité ne puisse pas imposer ou enlever à la minorité de langues officielles des obligations ou des droits à l'encontre de son intérêt ou de son épanouissement.

Cette réforme fondamentale est basée sur la conviction que les Canadiens éprouvent un fort attachement à leur région et un souci tout aussi légitime de participer à la gestion des affaires du pays, c'est-à-dire des intérêts qu'ils ont de vivre en

semble et de développer et respecter des valeurs communes.

Le défi pour le Canada d'aujourd'hui est de s'assurer d'un leadership national dans les affaires qui nous concernent tous : le développement économique, l'affrontement de la concurrence internationale, l'amélioration de notre niveau de vie et la participation de chacune des régions aux grandes orientations que le pays doit prendre, afin d'éviter les frustrations profondes qui s'expriment maintenant de manière aussi claire.

La formule d'amendement

Il faudrait également décider comment s'y prendre pour amender la Constitution. Nous avons vécu l'expérience de rechercher l'unanimité à l'intérieur de la formule d'amendement — ce qui était essentiellement pour tenter de contrer le droit de veto du Québec sur tout amendement — et nous nous sommes aperçus que cela ne fonctionnait pas.

Il est temps d'aborder franchement la question du droit de veto du Québec au lieu de l'éviter en donnant le droit de veto à tous les partenaires, ce qui a pour effet d'imposer l'unanimité, une contrainte paralysante. Nous devons reconnaître qu'exiger l'unanimité minimise une des caractéristiques les plus séduisantes du fédéralisme : sa souplesse et son dynamisme.

Nous soutenons depuis longtemps qu'une formule d'amendement fondée sur les régions, telle que proposée dans la Charte de Victoria en 1971, serait plus efficace pour ce pays.

Avec une telle formule, le Québec conserverait son droit de veto. Une autre option qui pourrait être étudiée

serait la formule des sept provinces représentant 50 % de la population, en ajoutant une clause stipulant que le Québec doit être une des sept provinces.

Tout nouveau processus d'amendement devra inclure la consultation et l'implication du public.

Les réalités modernes de la démocratie au Canada exigent que les gens puissent se faire entendre et aient l'occasion d'influencer les décisions qui concernent les changements constitutionnels. Les Canadiens ont fait savoir très clairement qu'ils ne toléreraient plus d'être tenus à l'écart.

Ce qui est beaucoup plus important, c'est que nous avons appris que la procédure d'amendement de la Constitution — les discussions à huis clos entre premiers ministres — n'est plus acceptée par le peuple canadien. Toute nouvelle formule devra impliquer les Canadiens lors de l'étude des options. Il est clair que les premiers ministres devront élaborer les options lorsque des changements s'avèreront nécessaires. Mais on doit donner au peuple l'occasion de pouvoir influencer les choix que les premiers ministres doivent faire.

Il nous paraît essentiel que la population canadienne puisse participer à l'élaboration des changements qui s'avèrent nécessaires d'apporter à nos institutions et à nos lois. À plus forte raison, lorsqu'il s'agit de la loi fondamentale du pays, nous croyons que les Canadiens doivent pouvoir se faire entendre d'abord sur le contenu du projet de modifications souhaitées, devant des comités de la Chambre des communes, du Sénat, et des Assemblées législatives provinciales, dont le mandat serait de dégager les éléments d'un

consensus national. D'autre part, il est souhaitable de prévoir un mécanisme pour résoudre les impasses en cas de blocage dans le processus d'approbation parlementaire.

Devant une telle éventualité, ce sont les citoyens qui pourraient se prononcer par référendum afin d'exprimer le consentement requis. Ainsi on établirait un mécanisme qui garantirait que les Canadiens seraient impliqués directement dans l'évolution de leur pays, et on s'assurerait qu'ils puissent avoir le dernier mot en cas d'impasse législative.

Ce qui est souhaitable c'est que tous les partenaires de la fédération canadienne qui ont des intérêts communs, qui partagent des objectifs de développement, une assise régionale historique, une même réalité sociale et géographique, aient l'occasion de participer au consensus qui doit trouver sa reconnaissance dans la loi du pays.

Ainsi pour être intégré à la Constitution, tout changement devrait être approuvé par chacune des grandes régions du pays.

Vers un Canada moderne

Comment pouvons-nous moderniser le fédéralisme canadien ?

Nous sommes convaincus que la façon la plus réaliste et la plus avantageuse pour tous les Québécois est de l'élaborer sur la base de ce que nous avons construit ensemble depuis plus de cent ans. Ce serait faire preuve d'un grand manque de confiance en soi et envers les autres Canadiens que de prétendre que cette tâche est impossible.

Des changements constitutionnels véritables sont possibles parce que dans chaque région et chaque province du pays, des gens croient que des changements majeurs à nos institutions politiques sont nécessaires.

On doit se rappeler que la formule d'amendement actuelle des sept provinces avec 50 % de la population permet des changements importants à la Constitution, notamment dans la répartition des compétences. Il est également possible que des modifications qui n'affectent qu'une seule province puissent être adoptées par cette province et le Parlement fédéral.

Pour réussir une réforme constitutionnelle, non seulement au Canada mais partout ailleurs dans le monde, il faut de la réflexion, du bon sens, de la générosité, une volonté de conciliation et d'habiles négociations. Il faut accepter que la réforme d'une Constitution prenne du temps, et reconnaître que dans le passé, nous sommes souvent sortis grands et plus unis des grands débats politiques.

Le rôle de la Place des Arts

LIBRE OPINION

GAÉTAN PATENAUDE

L'auteur est directeur général du Regroupement des professionnels de la danse du Québec

LE CONFLIT entre les techniciens et la Société de la Place des Arts qui a perturbé la présentation des spectacles déborde largement les questions de relation de travail.

Le présent conflit soulève un certain nombre de questions fondamentales. En effet, comment pouvons-nous imaginer qu'une Société d'État puisse se retrouver dans une situation où, en raison d'une perturbation de ses relations de travail, elle puisse littéralement provoquer la faillite de ses clients ? Qu'il en soit ainsi traduit bien la fragilité du secteur des arts d'interprétation et la précarité de sa position face à toute situation de monopole.

Les conflits de travail ont la fâcheuse habitude de nous donner à voir un simple rapport de forces entre des intérêts opposés. Des termes comme « droit acquis », « privilèges », « conditions avantageuses » dominent les comptes rendus de l'évolution de la situation à la Place des Arts que nous pouvons lire dans les quotidiens. Mais cette problématique n'est-elle pas justement le privilège des groupes syndiqués, celui des groupes qui ont le pouvoir de la prise d'otages ? Nous assistons impuissants à une lutte à finir où les vrais perdants seront encore une fois les artistes (et surtout ceux en danse). Nous pouvons nous demander cependant jusqu'où les intérêts d'un groupe organisé peuvent aller sans détruire les fondements même d'un système fragile.

La salle la plus dispendieuse en Amérique

Mais au-delà de ce conflit, il apparaît fondamental d'examiner le rôle, le mandat et le mode de fonctionnement de la Place des Arts, et ce en relation avec le développement des arts et le développement de l'intérêt du public à leur égard.

En sa qualité de Société d'État, la Place des Arts a un rôle moteur à jouer au niveau du soutien à la création, à la production et à la diffusion de nos artistes et de nos compagnies québécoises. Et de ce fait, elle devrait jouer un rôle encore plus dynamique pour favoriser le développement de la danse québécoise.

Nous assistons présentement à une poussée inflationniste au niveau du prix des billets qui nous fait craindre pour l'avenir. En effet, comment se fait-il qu'il en coûte aussi cher pour assister à un spectacle du Ballet national du Canada ou des Grands Ballets canadiens qu'il en coûte pour assister à un spectacle d'une compagnie étrangère ? Ne serait-il pas logique que l'accessibilité aux spectacles de nos compagnies québécoises et canadiennes, déjà subventionnées et présentées de surcroît dans une salle subventionnée, soit plus grande sans pour autant réduire l'accès aux compagnies étrangères ?

Comment expliquer qu'il soit si difficile et si coûteux de se produire à la Place des Arts pour les compagnies de danse du Québec et du Canada ? Se pourrait-il que malgré la pertinence d'une série comme Les Feux de la danse - Banque Royale, celle-ci soit en compétition avec les productions de nos compagnies québécoises ?

Par ailleurs, quels sont les facteurs qui expliquent que la Place des Arts a la réputation d'être une des salles parmi les plus dispendieuses en Amérique du Nord ?

Une politique généreuse

Au Québec, trop longtemps les arts ont été synonymes d'une activité accessible seulement aux membres des classes privilégiées. La démocratisation de l'éducation et le développement de la télévision nous ont heureusement fait découvrir que la véritable accessibilité est d'abord et avant tout affaire de sensibilité. Les difficultés économiques que doivent affronter un nombre croissant de nos citoyens et des artistes nous font craindre pour demain.

C'est pourquoi nous jugeons crucial qu'une Société d'État comme la Place des Arts joue pleinement son rôle au niveau du développement des arts et du goût du public en favorisant, par le biais d'une politique généreuse et dynamique, une franche accessibilité des artistes, des jeunes, des défavorisés et des aînés à nos ressources culturelles que constituent les créations québécoises.

Il apparaît donc impérieux que la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec soit mandatée pour procéder dans les meilleurs délais à un examen public du rôle, du mandat et du mode de fonctionnement de la Place des Arts.

Québec peut-il négocié à deux ?

GHISLAIN OTIS

L'auteur est avocat et professeur de droit constitutionnel à la faculté de Droit de l'université Laval

JÉ DÉSIRES, en m'adressant à la Commission, traiter brièvement du processus de transformation du statut constitutionnel du Québec. Il me semble qu'il incombe à la Commission non seulement de chercher à identifier la destination constitutionnelle vers laquelle le Québec devra s'acheminer, mais aussi de baliser l'itinéraire qui lui permettra d'y parvenir par des voies efficaces et légitimes.

Toute recommandation relative à la substance des mutations à venir revêtira peu d'importance pratique pour les Québécois si le chemin choisi pour y arriver s'avère être un cul-de-sac. Il y a donc lieu pour la Commission d'aborder la difficile question de savoir comment, après l'échec de l'accord du lac Meech, les Québécois pourront réaliser concrètement les changements constitutionnels très substantiels auxquels ils aspirent majoritairement.

La démarche bilatérale Québec-Ottawa

La rigidité et la complexité des mécanismes actuels de révision constitutionnelle ont permis la réputation des dispositions minimales des accords de 1987. Quel processus faut-il alors adopter afin de mettre en oeuvre les modifications encore plus considérables qui seront éventuellement envisagées au terme des travaux de la Commission ? Loin d'épuiser ici tous les aspects de cette question cruciale, mon propos portera uniquement sur la légitimité constitutionnelle d'une démarche bilatérale Québec-Ottawa se situant en marge du processus multilatéral prévu à la loi constitutionnelle de 1982.

La possibilité, évoquée par le premier ministre du Québec en juin dernier, de privilégier dorénavant une démarche bilatérale Québec-Ottawa en matière constitutionnelle pose di-

rectement la question de savoir dans quelle mesure la formule d'amendement prescrite par la loi de 1982 représente un cadre incontournable. Des déclarations récentes des autorités fédérales et de certaines des provinces laissent entendre que la Constitution n'envisage que la démarche multilatérale fédéral-provinciale. Or celle-ci s'avère radicalement inadaptée à l'évolution récente de la problématique constitutionnelle au Québec et au Canada. D'une part, la saga du lac Meech a prouvé que la négociation à onze qui se trouve au coeur de la loi de 1982 est génératrice d'incertitude politique prolongée et potentiellement fort coûteuse. D'autre part, l'épisode du lac Meech tend aussi à démontrer que cette formule rend chimérique l'intégration du Québec au nouveau cadre constitutionnel à moins qu'il ne renonce à ses revendications mêmes les plus symboliques.

Les Québécois ne sauraient faire une fois de plus les frais de l'instabilité et du gaspillage d'énergies collectives qu'ils ont dû subir pendant les quatre années qu'ils ont consacrées à leur vaine tentative d'obtenir réparation pour le coup de force de 1982.

Que les Québécois optent pour une association Québec-Canada de type néo-fédérale ou pour la souveraineté, le processus bilatéral Québec-Ottawa apparaît le plus à même de faire prévaloir les intérêts supérieurs du Québec et de minimiser la possibilité d'une longue période d'instabilité politique et économique. Par le processus, appuyé sur une volonté politique ferme du Québec, sera en effet propice à une dynamique de changement dans le reste du Canada et même de concertation entre Ottawa et les intervenants du Canada anglais.

Mais Ottawa et les autres provinces peuvent-ils s'autoriser de la Constitution actuelle pour imposer au Québec un mécanisme et une logique de changement contraires à ses intérêts, et qui ont vu le jour malgré son opposition la plus formelle ? Il semble qu'une réponse négative s'impose puisque la Constitution

Toute négation du droit des Québécois de s'autodéterminer serait donc inconstitutionnelle

comporte un principe fondamental qui permet la mise à l'écart du processus multilatéral prévu par la formule d'amendement lorsqu'il s'agit de traiter du statut politique du Québec. Ce principe découle d'une convention qui fait partie intégrante de notre Constitution et en vertu de laquelle les Québécois possèdent le droit de s'autodéterminer.

La liberté de choisir

Si la définition du Québec de demain est, d'un point de vue constitutionnel, d'abord et avant tout tributaire de la volonté des Québécois, elle ne saurait dès lors être assujettie au consensualisme pan-canadien qui constitue la pierre angulaire de la formule de 1982. Les Québécois sont donc libres de choisir l'interlocuteur canadien qui leur paraît le plus apte à permettre la réalisation des objectifs qu'ils se sont fixés à la faveur de l'exercice de leur droit de s'autodéterminer.

Une partie substantielle de la Constitution canadienne trouve son fondement dans la convention plutôt que dans le droit au sens strict. En fait, certains principes les plus fondamentaux de notre Constitution sont de nature conventionnelle, c'est-à-dire qu'ils sont le fruit d'ententes entre les acteurs politiques et qu'ils représentent des prescriptions obligatoires au plan politique. Comme le soulignait la Cour suprême du Canada en 1981, la convention est tellement importante qu'elle peut neutraliser une règle de droit lorsque le cadre juridique est inadéquat aux va-

leurs constitutionnelles dominantes.

La norme conventionnelle prime souvent le droit au plan de la légitimité constitutionnelle en raison du principe politique supérieur qu'elle vise à sauvegarder. C'est ainsi que lors du rapatriement de 1982 les autorités fédérales se sont conformées au processus conventionnel de concertation fédéral-provincial malgré la possibilité juridique d'une démarche unilatérale.

Il existe de très bonnes raisons de penser qu'un principe conventionnel reconnaissant le droit des Québécois à l'autodétermination permet d'éliminer le mécanisme juridique de la loi de 1982. Un consensus s'est développé au Canada depuis la fin des années 1970 quant à la possibilité pour les Québécois de choisir leur statut par rapport à la fédération canadienne.

Le précédent le plus significatif à cet égard fut l'épisode référendaire de 1980 où les Québécois affirmèrent et exercèrent leur droit à l'autodétermination. Cette démarche reçut l'assentiment des autorités fédérales et des autres provinces puisque celles-ci participèrent activement aux débats publics. Leur participation ne visait pas à nier la légitimité de l'exercice et de la question référendaire, mais bien à influencer les Québécois quant à la nature du choix qu'ils devaient faire. Loin de s'opposer à la liberté des Québécois, les intervenants fédéraux et des autres provinces adoptèrent une attitude qui constitue une reconnaissance de la légitimité de la démarche québécoise.

Lorsque les Québécois refusèrent de donner à leur gouvernement le mandat de négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada, les porte-parole du fédéral et des autres provinces se réclamèrent de cette décision pour justifier les mesures devant mener à la réforme de 1982. Il s'agissait d'une admission claire du bien-fondé de l'acte d'autodétermination que constituait le référendum ainsi que du caractère déterminant de la volonté des Québécois eu égard à leur destinée constitutionnelle. Le débat autour du lac

Meech a donné lieu à de nombreuses déclarations qui viennent renforcer le principe de l'autodétermination des Québécois.

Par exemple, au cours des mois précédant le 24 juin 1990, les représentants fédéraux et des autres provinces ont admis la possibilité que le Québec opte pour une rupture du lien fédéral dans l'éventualité de la non-ratification de l'accord. Ils n'ont pas nié aux Québécois le droit de rompre avec le fédéralisme actuel. C'est au contraire la reconnaissance implicite de la liberté des Québécois qui explique les démarches entreprises pour convaincre les provinces récalcitrantes de la nécessité politique de ratifier les ententes de 1987.

Le Québec a pour sa part réaffirmé solennellement son droit à l'autodétermination dans la foulée du naufrage de Meech. Il le fit d'abord par le biais du discours du premier ministre à l'Assemblée nationale et ensuite de manière encore plus formelle par l'adoption unanime de la loi instituant la Commission. Les travaux mêmes de cette Commission sont une manifestation du droit des Québécois de disposer librement de leur avenir politique et constitutionnel.

Un poids politique

Il n'est pas question, par ailleurs, de prétendre aujourd'hui que l'entente politique concernant la liberté des Québécois ne tient désormais plus et que la loi de 1982 est inéluctable au plan constitutionnel. Une convention est une source d'obligation constitutionnelle dès qu'elle se cristallise. Toute négation du droit des Québécois de s'autodéterminer serait donc inconstitutionnelle. On peut conclure que le processus bilatéral Québec-Ottawa envisagé par le Québec est conforme aux règles qui régissent le fonctionnement de notre régime constitutionnel. Cette légitimité est susceptible d'avoir un poids politique important dans les démarches futures du Québec visant à mettre en oeuvre le choix de ses citoyens relativement à la nouvelle relation qu'ils veulent établir avec le Canada.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Guy Ferland, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier (photographe), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morner, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Angèle Dagenais, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'information économique : Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (corrimis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction) LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) LA PUBLICITÉ Michèle Aïe (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Ca-

roline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Caroline DeHamel (graphiste), Johanne Brunet (secrétaire) L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Jeanne Carmel, Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel LeClerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Bari, Linda Thériault (secrétaire à l'administration) LE TRIVAGE Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, LES ANNONCES CLASSES Patrick Koczan (coordonnateur), Marie-Hélène Alaville, Marion Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillanti Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc. située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0859 Dépot légal Bibliothèque nationale du Québec (514) 844-3361 Abonnements (514) 844-5738 LE DEVOIR (USPS) 093708 is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1 Subscription rate per year is \$430.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518